

Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le 01/10/2021

SLO

ID : 081-248100737-20210928-DEL2021_166-DE

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ

du Grand Albigeois



**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE L'ALBIGEOIS**

www.grand-albigeois.fr

Sommaire

ÉDITORIAL	3
LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2020	4
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION - Son fonctionnement, son projet, ses ressources	7
» Le territoire	8
» Les compétences	10
» Le fonctionnement institutionnel	11
» Les élus du bureau communautaire	12
» Le projet de territoire	13
» Les services communautaires	14
» Les affaires générales, juridiques, commande publique, assurances	15
» Les ressources humaines et la mutualisation	16
» La communication et les relations presse	18
» Le parc auto communautaire	19
» L'administration du droit des sols	21
» Le système d'informations géographiques	23
» Le patrimoine immobilier	24
» Les politiques contractuelles et partenariales	25
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - Investir pour l'avenir	26
» Le développement économique et l'innovation	27
» L'enseignement supérieur et la recherche	29
» Les systèmes d'informations et réseaux	30
MOBILITÉS ET INFRASTRUCTURES - Développer une mobilité durable	33
» Les transports urbains	34
» Les déplacements doux	36
» Les parcs de stationnement	38
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE - Participer à l'aménagement du territoire	39
» Les grandes infrastructures et les travaux d'aménagements urbains	40
» Les travaux d'entretien de la voirie	42
» La gestion du domaine public	44
ENVIRONNEMENT - Agir pour un développement durable du territoire	46
» La maîtrise énergétique et l'éclairage public	47
» L'économie circulaire	48
» L'eau potable	49
» L'hydraulique et l'assainissement	50
» La gestion et le traitement des déchets	52
URBANISME, HABITAT ET COHÉSION SOCIALE - Assurer la cohésion urbaine et sociale du territoire	54
» Le plan local d'urbanisme intercommunal	55
» L'habitat	57
» La politique de la ville	59
» Le projet de renouvellement urbain	61
SERVICES AUX PUBLICS - Vivre le territoire au quotidien	62
» Le relais d'assistantes maternelles	63
» Les médiathèques	64
» Les espaces aquatiques	66
» La propreté urbaine	69
» Le chenil fourrière animale	70

Éditorial

Ce rapport d'activité s'inscrit dans le contexte d'une année 2020 marquée par le renouvellement de nos instances élues, municipales et communautaires, mais surtout par la pandémie de coronavirus. Devant cette situation inédite, notre agglomération a su se mobiliser aux côtés des forces vives de notre territoire et en complémentarité avec les actions entreprises par chacune de nos communes.

Les changements induits par le contexte inédit du début de cette nouvelle mandature n'ont pas remis en cause la pertinence de notre projet de territoire «CAP 2030» et ont démontré la capacité d'adaptation de l'organisation et par conséquent des équipes.

Ainsi les services communautaires ont fait preuve d'inventivité, de souplesse et de réactivité pour mener à bien les dossiers en cours, en atténuant autant que possible les effets de la crise sanitaire, et en continuant à assurer des services au public de qualité.

Des chantiers importants ont ainsi pu être menés à bien, comme l'intégration de la compétence Eau potable ou encore l'approbation du premier Plan local d'urbanisme intercommunal. Parmi les temps forts de cette année, le Grand Albigeois a aussi accentué son engagement en faveur des mobilités durables avec le lancement d'une aide à l'achat d'un vélo ou encore la facilitation de l'achat de titres de transports urbains grâce à une application.

Par ailleurs un effort considérable a été déployé pour soutenir notre tissu économique local, notamment par l'adoption d'un plan de relance dédié, doté de 2 millions d'euros. C'est bien grâce à une gestion financière maîtrisée que les élus communautaires ont pu voter un soutien de cette ampleur.

Pour conclure, je souhaite remercier chaleureusement les équipes pour leur implication et leur adaptation dans une période où, plus que jamais, la notion de services publics a fait sens.

La présidente
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Les temps forts de l'année 2020

JAN

2020



Le Salon de l'Étudiant réunit 1 600 visiteurs au parc Albi-Expos

FÉV

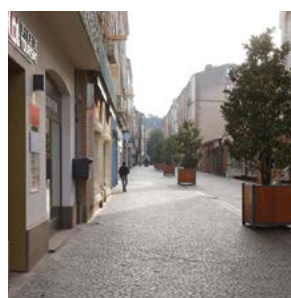
2020



Le premier Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé

MAR

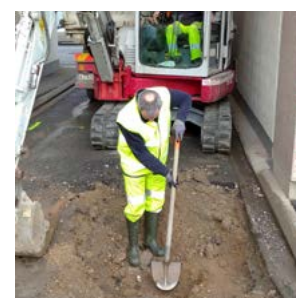
2020



Le 17 mars 2020, la France se figeait, premier confinement national

AVR

2020



Les astreintes des services techniques mobilisées pour les problèmes urgents



L'eau potable devient une compétence communautaire



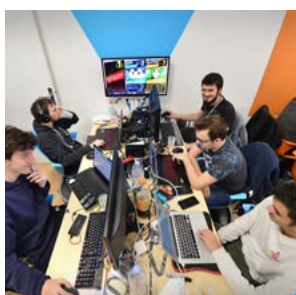
Présentation du futur centre technique Lebon



Le service Gestion des déchets mobilisé pendant le confinement



Des visières de protection sont fabriquées à la halle InnoProd



Le Global Game Jam rassemble 13 équipes autour de la création d'un jeu vidéo



200 ménages ont déjà bénéficié du Prêt 1^{er} clef en Albigeois



Le réseau de transport à la demande s'adapte



Les éducateurs d'Atlantis proposent des tutos pour garder la forme à la maison

MAI

2020



Les médiathèques en mode drive avec « MéGA sans contact »

JUIN

2020



Lancement de l'aide à l'achat vélo

JUIL

2020



Élection du président et des vice-président.e.s

AOÛ

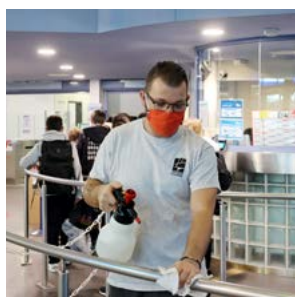
2020



Atlantis, un été pas tout à fait comme les autres



La distribution des composteurs redémarre



Réouverture des espaces aquatiques dans le respect des règles sanitaires



Parcours déambulatoire mêlant cirque et créations plastiques à Cantepau



L'Agglo s'engage en faveur de l'artisanat local



Rafraîchissement de la voirie à la zone commerciale de La Baute



L'application M-Ticket permet d'acheter des titres de transport sur mobile



L'Agglo soutien les libraires indépendants avec le jeu #jMmeslibraires



Un nouveau parc de covoiturage voit le jour sur la zone d'activité Eco²Rieumas

SEP

2020



L'Agglo organise la 11^e Bourse aux vélos d'occasion

OCT

2020



Le premier « Rendez-vous de Cantepau Demain »

NOV

2020



Poursuite de la réfection de la rue de Jarlard à Albi

DÉC

2020



Lancement de la phase 1 de la conteneurisation en bacs jaunes



Un plan de relance économique à destination des entreprises de 2 M€ est voté



L'Agglo promeut un territoire économe en ressources à Habitarn



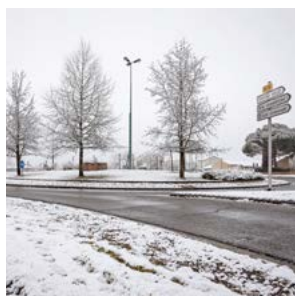
Une nouvelle station d'épuration voit le jour à Marssac-sur-Tarn



Voirie entièrement refaite à la déchetterie de Ranteil



La couveuse InnoProd Start booste le création d'entreprises innovantes



Un 2^e confinement national à compter du 29 octobre est annoncé par le président de la République



Mise en place de la fourgonnette-médiabus qui dépose les documents à domicile



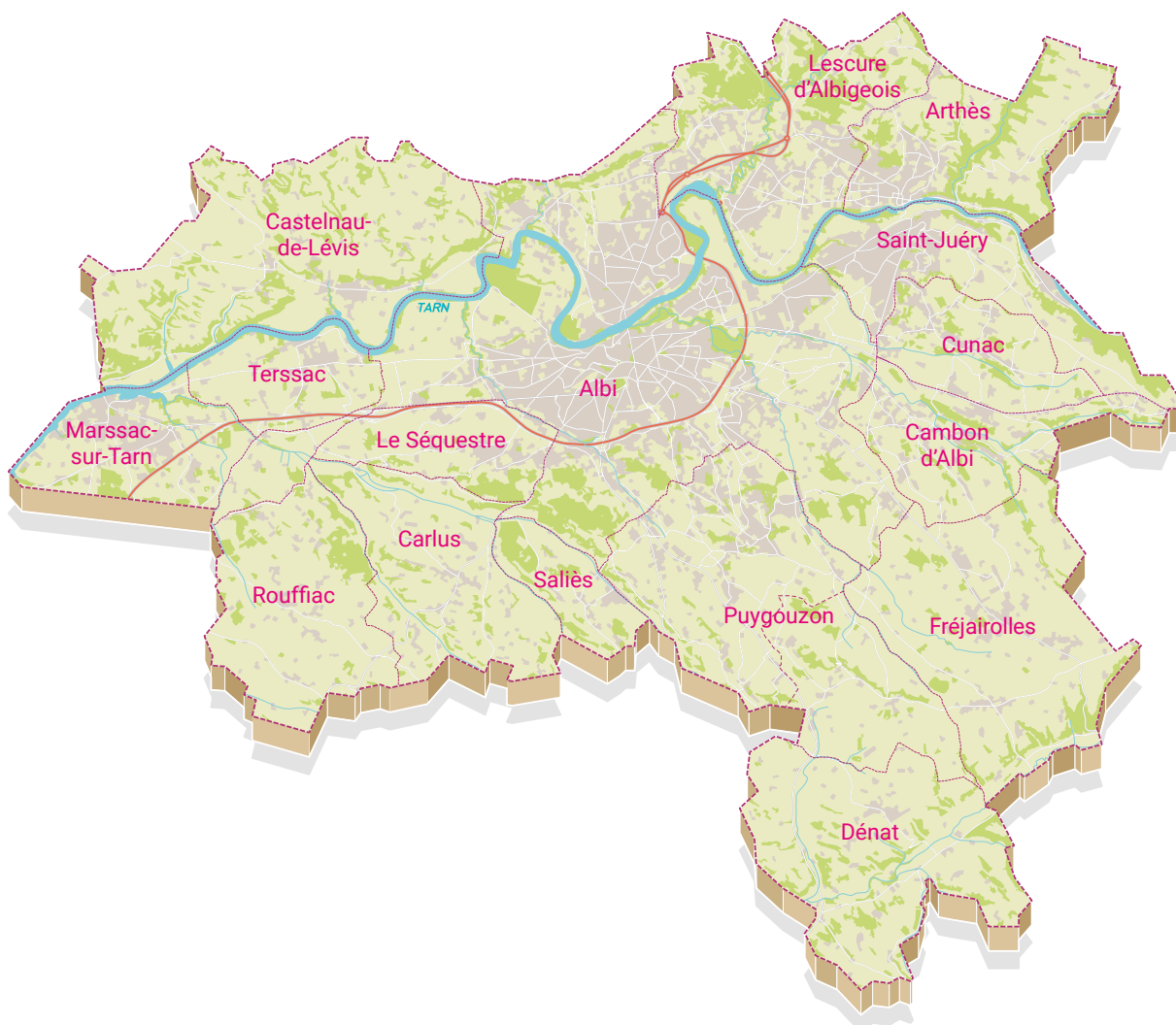
La nouvelle station d'eau potable du Grand Albigeois est techniquement opérationnelle

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Le territoire

L'agglomération du Grand Albigeois se compose de 16 communes-membres et forme un ensemble homogène de près de 85 000 habitants autour de sa ville-centre, préfecture du Tarn, Albi.



Albi

Maire : Stéphanie Guiraud-Chaumeil
50 741 habitants

Arthès

Maire : Jean-Marc Farré
2 537 habitants

Cambon d'Albi

Maire : Philippe Granier
2 175 habitants

Carlus

Maire : Éric Guillaumin
688 habitants

Castelnau-de-Lévis

Maire : Patrice Delheure
1 655 habitants

Cunac

Maire : Marc Venzal
1 636 habitants

Dénat

Maire : Olivier Oustric
831 habitants

Fréjairolles

Maire : Jérôme Casimir
1 361 habitants

Lescure d'Albigeois

Maire : Élisabeth Claverie
4 662 habitants

Marssac-sur-Tarn

Maire : Anne-Marie Rosé
3 354 habitants

Puygouzon

Maire : Thierry Dufour
3 564 habitants

Rouffiac

Maire : Michel Trébosc
646 habitants

Saint-Juéry

Maire : David Donnez
6 864 habitants

Saliès

Maire : Jean-François Rochedreux
844 habitants

Le Séquestre

Maire : Gérard Poujade
1 904 habitants

Terressac

Maire : Yves Chapron
1 250 habitants

NB : Nombre d'habitants INSEE au 1^{er} janvier 2021

Les compétences

Pour gagner en cohérence et en efficacité, pour mettre en commun leurs moyens humains, techniques et financiers, Albi et les communes de sa première couronne ont constitué en 2003 « un établissement public de coopération intercommunale » : la communauté d'agglomération de l'Albigeois. Désormais, cette entité intervient pour le compte des 16 communes dans les domaines de compétences qui lui sont confiés.

- » Développement économique
- » Aménagement de l'espace
- » Transports urbains
- » Équilibre social de l'habitat
- » Politique de la ville
- » Voirie, y compris voies communales et chemins ruraux (ouverts à la circulation publique)
- » Espaces publics liés à la voirie et affectés au stationnement, parcs de stationnement
- » Signalisation, gestion du domaine public
- » Éclairage public
- » Entretien des voies et espaces publics : nettoyage, balayage, salage et déneigement
- » Protection et mise en valeur de l'environnement : élimination et valorisation des déchets, lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, protection contre les inondations
- » Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- » Assainissement collectif et non collectif, assainissement des eaux pluviales

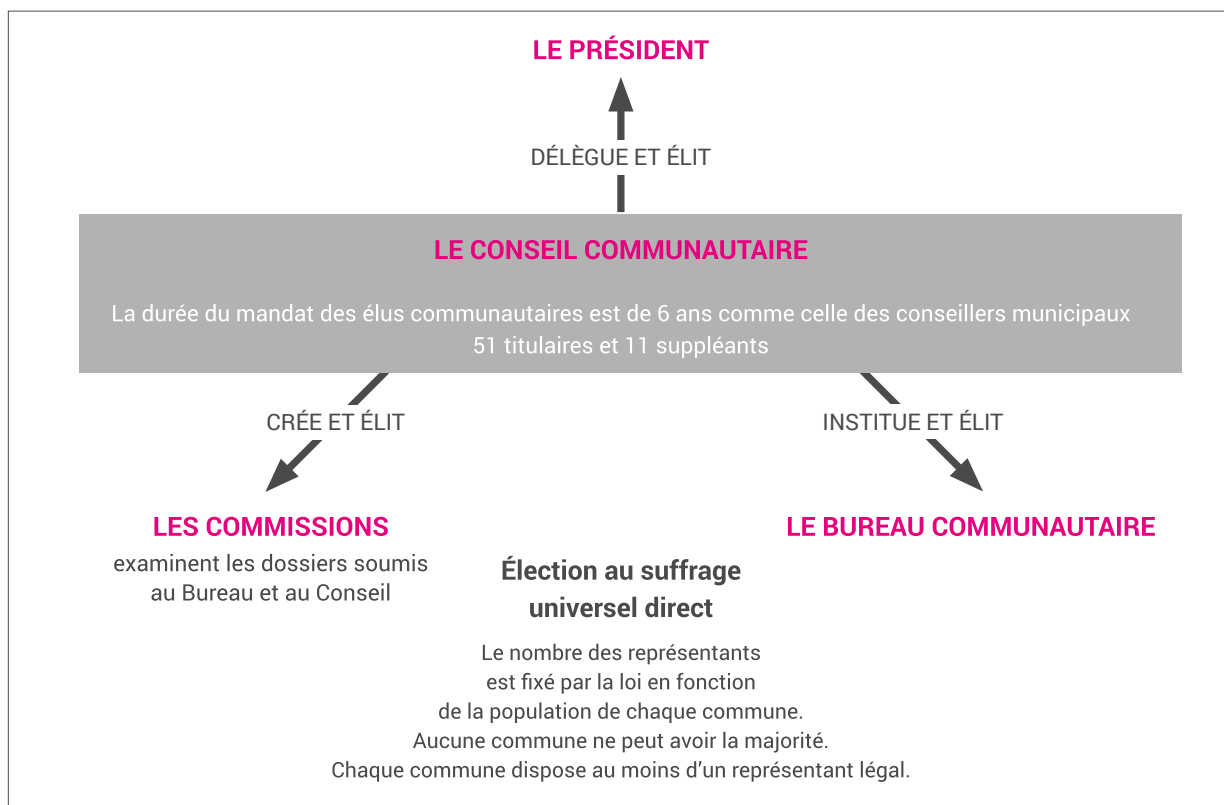
- » Développement de l'enseignement supérieur et de la recherche
- » Gestion d'un chenil-fourrière animale
- » Développement des activités de pleine nature par la structuration d'un réseau de chemins de randonnée et de découverte-valorisation du patrimoine
- » Nouvelles technologies de l'information et de la communication
- » Relais d'assistantes maternelles
- » Incendie et secours
- » Eau potable

Chacune des compétences relève de la responsabilité d'un vice-président délégué.

Transfert de compétences

Le transfert d'une compétence de l'échelle communale à l'échelle intercommunale ne peut être décidé que par vote du conseil communautaire, de l'ensemble des conseils municipaux et doit être établi par un arrêté du préfet. La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a conféré en 2020, une nouvelle compétence obligatoire aux communautés d'agglomération en matière d'eau potable. Cette compétence a donc été transférée des communes à l'agglomération du Grand Albigeois au 1^{er} janvier 2020.

Le fonctionnement institutionnel



Le conseil communautaire

Véritable parlement de la communauté d'agglomération, se réunit au moins 5 fois par an pour fixer les grandes orientations et voter le budget.

Le bureau communautaire

Composé de 22 membres (le président et 21 vice-présidents), le bureau est l'organe de réflexion, de stratégie et d'arbitrage. Il examine les avis et projets argumentés que les commissions préparent.

Les commissions

Les commissions sont composées de représentants de chaque commune (1 titulaire et 1 suppléant), les membres du bureau en étant membres de droit.

Outre la commission d'appels d'offres, la commission consultative des services publics locaux et la commission locale d'évaluation des charges transférées, le conseil communautaire a créé 5 commissions thématiques :

- » Ressources et équipements publics
- » Développement - Attractivité
- » Environnement
- » Mobilité - Aménagement de l'espace - Habitat - Urbanisme et cadre de vie
- » Proximité et travaux

En 2020 se sont tenues...

- » 14 réunions du bureau communautaire
- » 1 réunion des maires
- » 5 séances du conseil communautaire
- » 2 commissions

Les élus du bureau communautaire

(au 31 décembre 2020)



Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL
Présidente
Maire d'Albi



David DONNEZ
1^{er} vice-président délégué
à l'eau potable et au service
public de défense incendie
Maire de Saint-Juéry



Élisabeth CLAVERIE
2^e vice-présidente déléguée à la
planification, à l'urbanisme, au
plan paysage et au schéma de
cohérence territoriale
Maire de Lescure d'Albigeois



Thierry DUFOUR
3^e vice-président délégué
à la communication et aux
relations presse
Maire de Puységoux



Anne-Marie ROSÉ
4^e vice-présidente déléguée
à la protection de l'environnement,
à la GEMAPI et à la
prévention des risques
Maire de Marssac-sur-Tarn



Pierre DOAT
5^e vice-président délégué à
l'assainissement
Conseiller municipal d'Arthès



Philippe GRANIER
6^e vice-président délégué aux
finances, affaires générales et
commande publique
Maire de Cambon d'Albi



Gérard POUJADE
7^e vice-président délégué à
l'économie sociale et soli-
daire, et au développement
des circuits courts
Maire du Séquestre



Patrice DELHEURE
8^e vice-président délégué à
l'aménagement numérique et
aux systèmes d'information
Maire de Castelnau-de-Lévis



Marc VENZAL
9^e vice-président délégué aux
ressources humaines et
à la mutualisation
Maire de Cunac



Jérôme CASIMIR
10^e vice-président délégué à
la voirie, aux aménagements
urbains, au domaine public
et à la propreté
Maire de Fréjartrolles



Yves CHAPRON
11^e vice-président délégué
aux déplacements doux
Maire de Terrassac



Jean-François ROCHEDREUX
12^e vice-président délégué à la
collecte et au traitement des
déchets, au plan climat territorial
et à l'économie circulaire
Maire de Saliès



Grégory AVEROUS
13^e vice-président délégué
aux médiathèques et au relais
d'assistantes maternelles
1^{er} adjoint au maire de Dénat



Éric GUILLAUMIN
14^e vice-président délégué
aux bâtiments et au parc auto
Maire de Carlus



Michel TRÉBOSC
15^e vice-président délégué à
l'éclairage public
Maire de Rouffiac



Roland GILLES
Vice-président délégué au
développement économique,
à l'innovation, à l'ensei-
gnement supérieur et aux
financements extérieurs
Adjoint au maire d'Albi



Naïma MARENGO
Vice-présidente déléguée à la
politique de la ville, à l'insertion
et au renouvellement urbain
Conseillère municipale d'Albi



Michel FRANQUES
Vice-président délégué aux
équipements aquatiques
1^{er} adjoint au maire d'Albi



Jean-Michel BOUAT
Vice-président délégué à la
mobilité, aux transports et au
stationnement
Adjoint au maire d'Albi



Bruno LAILHEGUE
Vice-président délégué à
l'habitat et aux gens du
voyage
Adjoint au maire d'Albi



Camille DEMAZURE
Vice-président délégué au
développement durable, à la
biodiversité et à la maîtrise
énergétique
Conseiller municipal
de Saint-Juéry

Le projet de territoire

À la fois document stratégique et feuille de route pour les quinze ans à venir, le projet de territoire *CAP 2030* permet au Grand Albigeois de jouer pleinement son rôle d'accélérateur de croissance et de levier de développement au bénéfice du territoire et au-delà au sein de la région Occitanie.

Ce projet de territoire a vocation à souder les communes de l'Agglomération et à favoriser le développement des coopérations intercommunales et l'intégration au niveau communautaire, dans le respect des identités communales.

Il est un cadre de mobilisation des énergies positives du territoire.

3 grands axes stratégiques pour le territoire de demain :

➤ **Le développement de l'économie au cœur de notre action collective**

Le développement économique et plus particulièrement des entreprises locales est un des axes majeurs du projet de territoire. Il s'agit de créer les conditions de ce développement, en apportant une réponse aux besoins des entreprises.

➤ **Objectif 100 000 habitants**

Le Grand Albigeois a pour ambition d'atteindre le seuil des 100 000 habitants à l'horizon 2030.

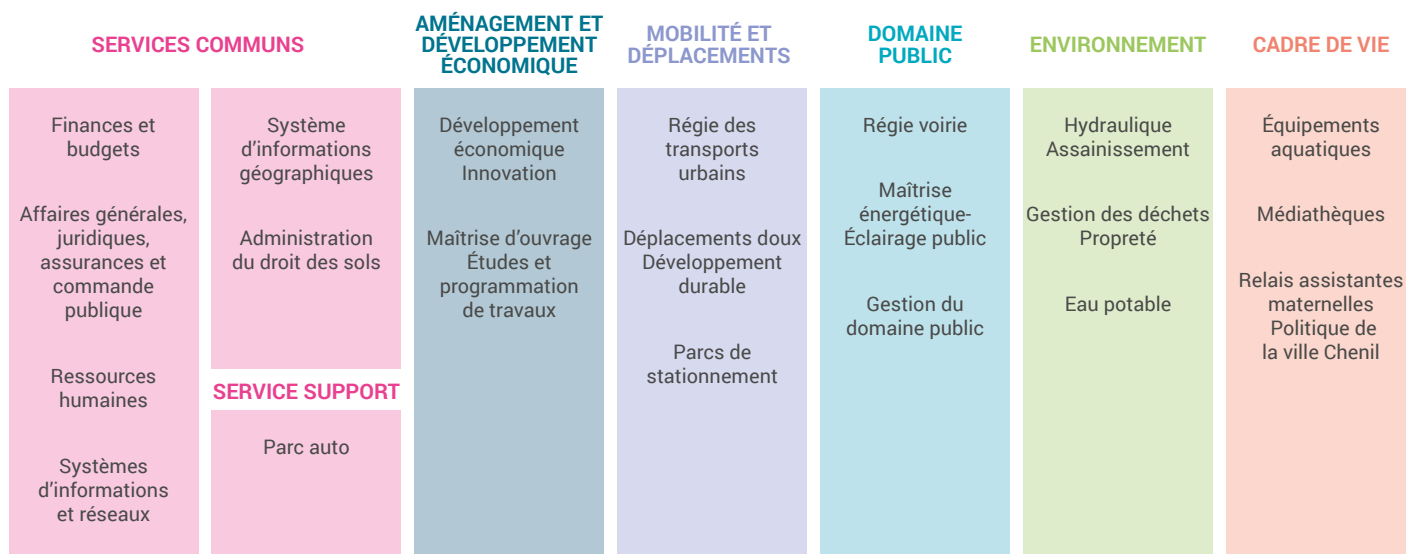
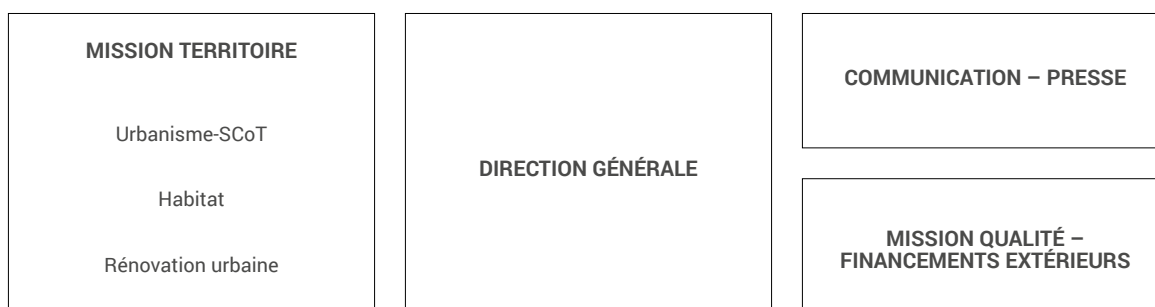
➤ **Fédérer les énergies pour une agglomération citoyenne et responsable**

Les femmes et les hommes du territoire sont au cœur du projet : ils en sont le moteur comme la finalité. Il n'est de développement raisonné qu'au service de ceux qui vivent et font vivre le territoire.



Les services communautaires

(au 31 décembre 2020)





Les affaires générales, juridiques, commande publique, assurances

Le service affaires générales, juridiques, commande publique et assurances assure la fonction de conseil et d'assistance juridique auprès des élus et des services du Grand Albigeois. Il est chargé de l'instruction des contentieux, assure une veille juridique et est garant de la légalité des actes passés par la collectivité.

Quelques chiffres

- » 240 délibérations
- » 1 979 décisions du président
- » 7 contentieux en cours

Les marchés conclus en 2020

21 marchés de travaux pour permettre notamment :

- aménagement des vestiaires d'Atlantis
- installation d'un ascenseur à la médiathèque Pierre-Amalric
- aménagement d'une nouvelle tranche de la zone d'activités Eco²Rieumas
- travaux de réseaux d'eau potable
- étanchéité du parking des Temps Modernes

16 marchés de fournitures ont été notifiés. Il s'agit notamment de :

- mobiliers pour les médiathèques
- documents imprimés pour les médiathèques
- véhicules

47 marchés de services concernant notamment :

- contrôles règlementaires et de sécurité
- prestation de tri et de traitement des déchets
- études en matière de biodéchets
- contrat de maîtrise d'œuvre pour l'extension de l'hôtel d'entreprises
- prestation de transports scolaires
- études de déplacements
- révision du schéma cyclable

Les assurances

Le Grand Albigeois dispose d'un patrimoine bâti de 82 000 m². Il assure 242 véhicules (voitures, bus, bennes, camions, etc.). Les sinistres déclarés concernent :

- 16 dommage aux biens
- 47 véhicules à moteur (35 responsable et 12 non responsable) et 14 bris de glace
- 29 responsabilité civile



Les ressources humaines et la mutualisation

Depuis 2003, l'évolution des effectifs est étroitement liée aux différents transferts de compétences intervenus des communes vers l'Agglomération. Au 31 décembre 2020, le Grand Albigeois compte 555 agents communautaires.

Répartition de l'effectif au 31/12/2020

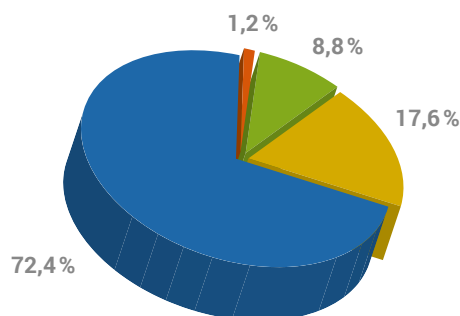
Service	Effectifs
Gestion des déchets	130
Transports urbains	87
Régie voirie	54
Médiathèques	46
Équipements aquatiques	36
Eau potable	32
Ressources humaines	25
Hydraulique - Assainissement	24
Maîtrise d'ouvrage études programmation travaux	17
Parc auto	14
Finances et budget	12
Maîtrise énergétique - Éclairage public	11
Direction générale	10
Systèmes d'informations et réseaux	9
Mission territoire d'agglomération	7
Administration du Droit des Sols	6
Développement économique enseignement supérieur	6
Politique de la ville - Relais Assistantes Maternelles	5
Affaires générales juridiques commande publique	5
Système d'Informations Géographiques	5
Gestion du domaine public	4
Chenil-fourrière animale	3
Communication - Presse	3
Déplacements doux - Développement durable	2
Mission qualité - Financements extérieurs	1
Parcs de stationnement	1

Répartition des agents par filière

Service	Effectifs
Technique	380
Administrative	102
Culturelle	39
Sportive	20
Autres	7
Médico-Sociale	5
Animation	2
Autres	7
Total	555

Répartition des agents par catégorie

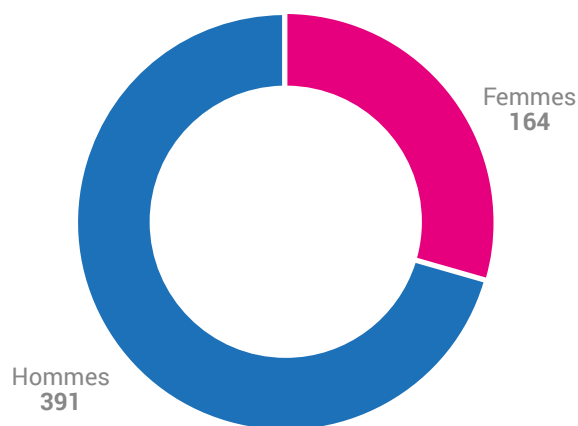
Service	Effectifs
Catégorie A	49
Catégorie B	98
Catégorie C	402
Hors catégorie	6
Total	555



■ Catégorie A ■ Catégorie B ■ Catégorie C ■ Hors catégorie

En **gras** les services mutualisés.

Répartition par âge et par sexe



2012

Le service SIG (Système d'Information géographique) devient le 1^{er} service commun acté par les élus.

2014

Création d'un service commun des Ressources humaines.

2015

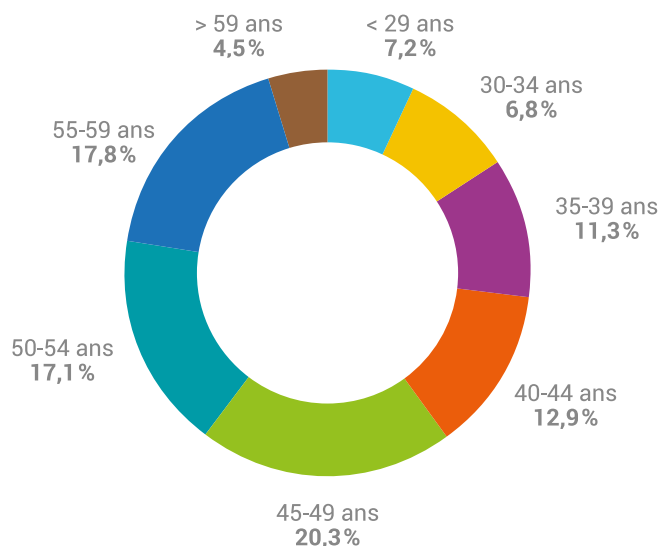
Les services Finances, Systèmes d'informations et réseaux, et Autorisation des droits de sols (ADS) deviennent à leur tour des services communs.

2017

Adoption d'un schéma de mutualisation afin d'assurer une meilleure organisation des services à l'échelle du territoire.

2018

Création d'un service commun Affaires générales, juridiques, assurances et commande publique.



Quelques chiffres

- » 5 comités techniques
- » 1 commission administrative paritaire
- » 3 commissions hygiène sécurité et conditions de travail
- » 2 commissions prévention/cellule enquête accident de travail

La mutualisation se poursuit...

Depuis la création de l'Agglomération en 2003, les transferts de compétences se sont accompagnés d'un transfert des ressources nécessaires à l'exercice des compétences concernés. Réunir les moyens humains et techniques des communes au sein de l'Agglomération constitue bien entendu la forme la plus intégrée de la mutualisation. Progressivement, sur le principe des petits pas, l'Agglomération et les communes membres ont avancé sur le chemin de la mutualisation.

Au 31 décembre 2020

- » Le service ressources humaines est un service de l'Agglo commun aux communes d'Albi, Terssac, Saint-Juéry, Cunac, Lescure d'Albigeois, Rouffiac, Castelnau-de-Lévis, Dénat et Cambon d'Albi.
- » Le service finances et budgets est un service de l'Agglo commun aux communes de Lescure d'Albigeois, Saint-Juéry, Terssac, Cunac, Castelnau-de-Lévis, Dénat et Cambon d'Albi.
- » Le service systèmes d'informations et réseaux est un service de l'Agglo commun aux communes de Saint-Juéry, Puygouzon, Dénat, Cunac, Fréjairolles, Castelnau-de-Lévis, Saliès, Terssac et Rouffiac.
- » Le service SIG est un service de l'Agglo commun avec la Ville d'Albi.
- » Le service ADS est un service de l'Agglo commun aux 16 communes du territoire.
- » Le service affaires générales, juridiques, assurances et commande publique est un service de l'Agglo commun aux communes de Saint-Juéry et Dénat.
- » Le service parc auto est un service mutualisé entre l'Agglo et la Ville d'Albi.

En 2020, l'Agglomération compte près de 700 agents, communautaires et mis à disposition, près de 36 % sont concernés par les mutualisations sous quelque forme qu'elles soient.



La communication et les relations presse

Le service communication est garant de l'image de la collectivité. Il traduit les politiques publiques portées par les élus du Grand Albigeois et adapte les outils et supports de communication aux cibles dans le but de rendre lisibles et compréhensibles les messages.

Ses missions :

- » concevoir et proposer des stratégies et plans de communication sur les projets et les chantiers communautaires,
- » coordonner la mise en œuvre des actions de communication,
- » donner de la cohérence à l'ensemble des messages émis par l'intercommunalité,
- » produire les principaux outils de communication externe et interne (print, numérique, événementiel...)
- » gérer les relations avec la presse

2020 a été une année particulière marquée par la crise sanitaire de la covid-19 qui a fortement impacté le plan d'actions communication. Ce contexte a conduit à poursuivre et à renforcer le volet communication numérique.

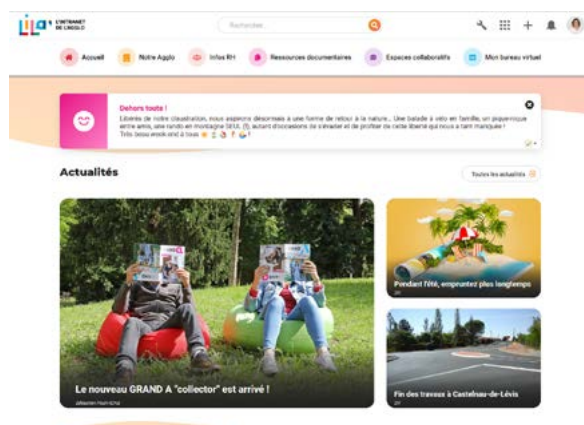
Quelques outils de communication



Une cérémonie des vœux très « Années 20 »



L'intranet Lila : un outil essentiel pour maintenir le lien et les modes de travail collaboratifs



Un GRAND A spécial revient sur un printemps confiné





Le parc auto communautaire



En 2020, le service parc auto communautaire a assuré la gestion logistique, technique et administrative d'un parc de 379 véhicules et engins motorisés : véhicules de tourisme, utilitaires, poids-lourds, autobus, remorques et tracteurs (Ville d'Albi et Grand Albigeois).

Les rôles principaux du service parc auto sont d'acquies et de mettre à disposition des véhicules et matériels adaptés aux missions de la collectivité, dimensionner la flotte auto au plus juste, tout en garantissant le respect de la réglementation, la fiabilité des véhicules, la sécurité des usagers, des délais d'immobilisation minimum, et tout ceci via une gestion complète et maîtrisée de l'ensemble des budgets associés.

Optimisation du parc, sécurité ou intégration de sources nouvelles d'énergies du véhicule, sont quelques-uns des enjeux avec lesquels doit et devra traiter l'automobile dans le futur.

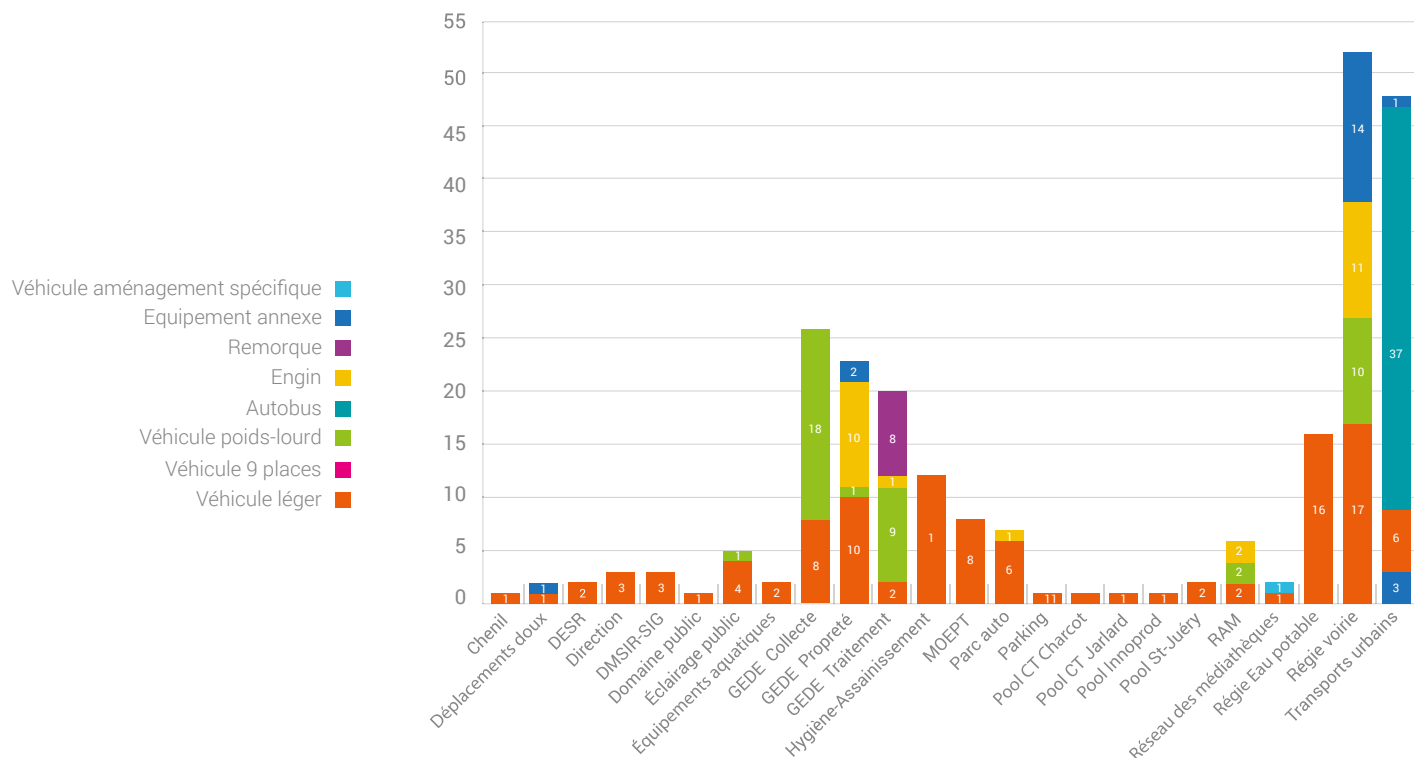
Garant d'un panel de véhicules techniquement très varié et représentatif de la diversité des missions de la collectivité, le service parc auto communautaire, de par son fonctionnement en régie, son retour d'expérience, l'engagement et les qualifications de ses agents mécaniciens assure au mieux de ses possibilités une maîtrise des délais d'intervention et de la réactivité auprès des services utilisateurs.

Ainsi, malgré la crise sanitaire majeure et les périodes de confinement associées, les agents du service parc auto communautaire ont été régulièrement mobilisés pour intervenir auprès des services qui, de par leur apport nécessaire auprès de la population, ont poursuivi le traitement de leurs missions.

Éléments marquants 2020

- › Gestion de l'activité support exercée par le service auprès d'activités « essentielles » en lien avec la crise de la covid-19
- › Amorçage du projet de construction d'une station de carburant unique pour les services de la Ville d'Albi et du Grand Albigeois
- › Validation de la phase projet associée à la relocalisation du service parc auto communautaire et de la mutualisation des deux ateliers sur un site technique unique
- › Intégration et déploiement de quatre autobus standards de nouvelle génération avec technologie hybridation légère au sein de la flotte des véhicules de transports urbains

Parc véhicules de l'Agglo par service



Chiffres clés

- 1 028 interventions techniques réalisées en régie pour l'activité atelier VL/PL/Engins (1 099 en 2019)
- 783 interventions en prestation externe dont 54 % liées à des contrôles techniques réglementaires (744 en 2019)
- 457 interventions techniques réalisées en régie pour l'activité atelier transports urbains (513 en 2019)
- 965 600 litres de carburant distribués pour l'ensemble de la flotte gérée sur quatre sites distincts (1 075 500 en 2019)

Principaux axes d'évolution engagés

Accentuation de l'aspect « baisse des émissions locales » de la flotte

Afin de limiter l'impact lié aux émissions polluantes à l'usage, une pérennisation du remplacement des véhicules légers prévus au renouvellement par des modèles à motorisation électrique est engagée par la collectivité et mise en œuvre par le service parc auto communautaire.

Réflexion sur l'intégration d'autobus à énergie alternative

En lien avec le projet relocalisation des services transports urbains et parc auto communautaire et de la mutualisation des deux ateliers sur un site technique unique, une réflexion sur les énergies alternatives (Bio-GNV, électricité, hydrogène, etc.) a été menée afin d'étudier l'impact de ce type de technologie au titre du ravitaillement des véhicules et de leur entretien.



L'administration du droit des sols

Le service administration du droit des sols (ADS) est en activité depuis le 1^{er} juillet 2015. Pour l'ensemble des 16 communes du territoire, il assure :

- l'instruction réglementaire d'une partie des autorisations d'urbanisme : certificat d'urbanisme opérationnel (Cu), Permis de Construire (PC), Permis d'Aménager (PA), Permis de Démolir, Déclarations Préalables (DP), ainsi que les demandes de modification et de prorogation des autorisations déjà délivrées,
- la préparation des décisions proposées aux maires des communes adhérentes du service mutualisé.

À noter :

Les communes instruisent directement les certificats d'urbanisme informatifs (Cui) et les déclarations préalables les plus simples.

Au cours de l'année 2019, l'ancienne division territoriale du service ADS a été transformée en un seul pôle qui assure l'analyse et la répartition des dossiers selon des critères d'enjeux et de situation (secteur sauvegardé, zones à risques, projets d'importance économiques). Cette évolution a été facilitée par l'approbation, en février 2020, du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en remplacement des PLU communaux.

Dans les communes, les agents référents en urbanisme assurent :

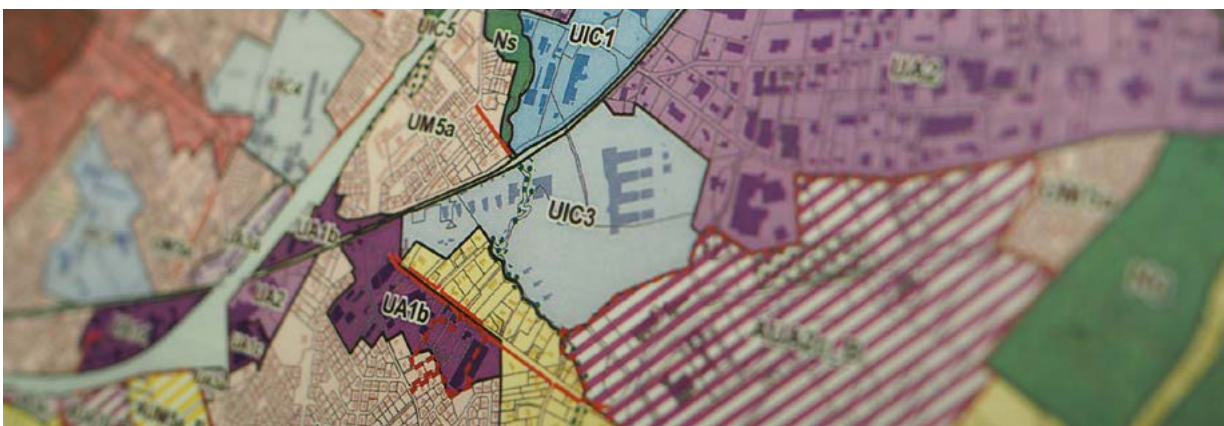
- » l'accueil des administrés et des professionnels, la réception des demandes des pétitionnaires, les renseignements aux usagers, l'instruction des CU d'information et des dossiers de DP les plus simples ;
- » la vérification de la complétude des dossiers, leur transmission pour instruction au service commun, la réception des pièces complémentaires et des compléments d'information demandés, la transmission des données statistiques et fiscales aux services de l'État (DDT, Préfecture).

Le maire délivre les autorisations d'urbanisme sur la base de la réglementation effective et des propositions de décision envoyées par le service ADS.

L'activité du service en 2020

Les communes-membres et le service ont traité un total de 4 115 dossiers. En 2020, le service mutualisé a instruit 1 407 dossiers.

Pour le traitement des demandes d'autorisation d'urbanisme, les communes et le service ADS disposent du logiciel Droit de Cité, et de l'application SIG VMAP, où sont stockées toutes les données concernant la réglementation d'urbanisme et les servitudes publiques sur les parcelles concernées.



**Tableau récapitulatif de l'activité du service
par commune**

	PC/PCMI et modif	PA et PA modif	Permis de démolir (PD)	DP/DPLT	CU b	Total 2020	Total 2019	Évolution 2019/2020
Albi	222	4	16	367	101	710	885	-19,77 %
Arthès	10	1	1	22	13	47	57	-17,54 %
Cambon	7	0	0	17	7	31	40	-22,50 %
Carlus	4	0	0	1	2	7	11	-36,36 %
Castelnau	7	0	0	10	8	25	43	-41,86 %
Cunac	18	1	1	9	7	36	34	5,88 %
Denat	22	2	0	10	9	43	51	-15,69 %
Fréjairrolles	28	0	0	12	5	45	31	45,16 %
Le Séquestre	25	0	0	8	0	33	60	-45,00 %
Lescure	37	2	3	25	38	105	112	-6,25 %
Marssac	37	0	0	18	20	75	89	-15,73 %
Puygouzon	35	1	0	35	37	108	92	17,39 %
Rouffiac	2	0	0	3	1	6	15	-60,00 %
Saint-Juery	53	1	0	29	12	95	58	63,79 %
Saliès	6	0	0	4	5	15	7	114,29 %
Terressac	13	2	0	5	6	26	29	-10,34 %
	526	14	21	575	271	1407	1614	-12,83 %

Exemples de projets significatifs accordés sur l'année 2020

» Albi

- Aménagement d'un établissement psychiatrique de 85 lits - 45 boulevard du Lude pour la Fondation Bon Sauveur (PC)
- Construction d'une résidence seniors de 22 logements - 62 avenue Albert Thomas (PC)
- Construction de 2 résidences seniors et un bégui-nage de 125 logements - rue André Malraux (PC)
- Construction d'une résidence seniors de 81 logements comprenant 3 commerces - 158 avenue Gambetta (PC)
- Restructuration des locaux avec création de 14 logements et aménagements des espaces extérieurs - 14 rue de la République/Association Diocésaine d'Albi (PC)
- Restauration complète d'un bâtiment et aménagement de 12 logements - 13 rue de l'Hôtel de Ville (PC)
- Construction d'un collectif de 44 logements - avenue Georges Clemenceau/OPH du Tarn (PC)
- Construction du centre technique Lebon pour l'Agglomération (PC)

» Cambon d'Albi

- Extension de la plateforme logistique de l'entreprise Transport Roucayrol - création de 550 m² dans la zone d'activités - Route de Millau (PC)

» Cunac

- Lotissement – aménagement de 10 lots destinés à des activités - au lieu-dit Les Combettes Hautes

» Fréjairrolles

- Lotissement "Le Domaine des Buis" - Aménagement de 40 lots pour un lotissement en bordure du village

» Lescure d'Albigeois

- Construction d'une maison médicale - 13 avenue Saint-Michel (PC)

» Marssac-sur-Tarn

- Construction d'un bâtiment à destination d'activités d'entreprises sur la zone d'activités Eco²Rieumas (PC)

» Terressac

- Construction d'un bâtiment pour l'usine BUSINO-VA-TER/SAFRA comprenant ateliers et bureaux de production - avenue Albipôle (PC)



Le système d'informations géographiques

Le service système d'informations géographiques (SIG) est en charge de la collecte, de la saisie, du traitement et de la diffusion des données cartographiques pour l'Agglomération et la Ville d'Albi. Il assiste les différents services dans leurs besoins en matière de données géolocalisées. Le SIG assure la structuration d'une base de données aux thématiques très diverses, qui sont le reflet des différentes compétences de l'intercommunalité et des communes-membres. La majorité des outils utilisés sont des logiciels libres, avec un engagement dans une démarche de contribution pour certains d'entre eux.

Activité topographique :

60 chantiers / 370 stations topographiques / 18 km de levés de corps de rue / 100 000 m² de levés de surfaces / 275 bornes de limite de propriété implantées.

Diffusion de la donnée cartographique

- **2 serveurs à usage professionnel pour les agents et les élus :**
 - 413 utilisateurs
 - 51 cartes sur différents thèmes (assainissement, voirie, PLU...)
 - 2 400 connexions/mois
- **1 serveur grand public :**
 - 6 thèmes de carte (urbanisme et chemins de randonnée)
 - 17 000 consultations et plus de 7 000 utilisateurs différents en 2020

Collecte de données

- Intégration de 95 plans topographiques ou de récolements de travaux (télécoms haut débit, eau potable, éclairage public, assainissement et voirie).
- Intégration de 120 km de réseau d'eau potable et 3 450 points de distribution à la suite du transfert de la compétence eau potable au 1^{er} janvier 2020.

- Mise en place d'une collecte de données pour la constitution d'un Plan de Corps de Rue Simplifiée (PCRS).
- Amplification de la production de données cartographiques pour les services techniques (outils de saisie web, tablettes dédiés).
- Mises à jour régulières : atlas foncier communal, subventions façades, terrasses, réseaux cyclables et inventaire des arbres.

Traitement des données

- Mise en place d'un catalogue de données interne.
- Publication des données du PLUi sur le géo-portail de l'urbanisme.
- Mise en place d'un serveur d'automatisation des traitements cartographiques.
- Production de cartes sur de nouvelles thématiques (localisation des dossiers d'autorisation du droit des sols, gestion des tournées de balayage, etc.).
- Création d'un outil de suivi des opérations d'entretiens de voirie (faucardage, curage des fossés).
- Analyses cartographiques d'aménagement du territoire (tâche urbaine, potentiel de densification).
- Remontée d'informations locales au niveau national grâce à un partenariat avec l'Institut Géographique National (IGN).

Le patrimoine immobilier

La gestion des bâtiments est une activité du service maîtrise d'ouvrage, études et programmation de travaux. À ce titre, le service assure l'entretien, la maintenance et la construction des bâtiments communautaires. Le service assure le pilotage des interventions de maintenance des équipements des bâtiments, la réalisation des travaux de gros d'entretien et d'investissement ainsi que le suivi des actes de maintenance et de contrôles réglementaires.

Quelques opérations

Médiathèque Pierre-Amalric Albi-centre

- » Études pour la réalisation d'un ascenseur extérieur, diagnostic et études de faisabilité de la rénovation thermique

Médiathèque de Saint-Juéry

- » Réparation de la toiture et mise en place de descentes d'eau pluviale
- » Remplacement de vitrages et de l'éclairage extérieur
- » Installation de la centrale intrusion
- » Mise en place d'une signalétique accessibilité

Médiathèque de Lescure d'Albigeois

- » Installation de la centrale intrusion
- » Mise en place d'un film anti UV

Chenil

- » Pose de demi-buses dans le cheminement
- » Aménagement du chemin de la quarantaine
- » Réhabilitation électrique / recâblage des boxes à chiens / éclairage LED extérieur

Déchetterie de Gaillaguès

- » Pose de laine de verre, de lambris en plafond, mise en peinture
- » Remise en fonctionnement électrique
- » Pose de grilles antieffraction

Déchetterie de Ranteil

- » Remplacement d'une climatisation au pont à bascule
- » Pose de luminaires LED à l'extérieur
- » Remplacement du moteur du portail de la station de transfert
- » Réfection de l'étanchéité (vestiaires + réfectoire + douches)

Espace aquatique Atlantis

- » Création de vestiaires et locaux pour le personnel technique
- » Travaux sur la climatisation de l'accueil et l'espace de remise en forme
- » Pose de projecteurs au niveau du bassin ludique
- » Installation centrale d'une alarme

Espace aquatique Taranis

- » Travaux sur le pédiluve et les plages extérieures
- » Travaux sur la pompe et le dispositif de chauffage

Hôtel d'entreprises Albi-InnoProd

- » Choix du maître d'œuvre pour l'agrandissement et le pilotage des études amont
- » Consultation pour la création d'une centrale photovoltaïque
- » Adaptation du projet pour la subvention régionale NOWATT

Station communautaire de carburants

- » Études amont

Centre technique Lebon

- » Pilotage des études de maîtrise d'œuvre pour la construction du centre technique
- » Pilotage des études en vue d'un projet d'ombrières photovoltaïques en couverture des bus

Parking des Temps Modernes

- » Création d'un accès PMR et d'un escalier de secours
- » Mise en place de ventilateurs de désenfumage du sous-sol et du rez-de-chaussée

Aire d'accueil des gens du voyage de Jarlard

- » Remise en état du revêtement en enrobé
- » Pose de bornes électriques individuelles par emplacement

Les politiques contractuelles et partenariales

Le Grand Albigeois tisse depuis de nombreuses années d'étroites relations avec les différents partenaires institutionnels dans le but de promouvoir les projets du territoire et d'optimiser leurs financements.

Le Grand Albigeois soutient la relance de l'économie locale via la continuité de ses investissements publics

En dépit de l'impact de la crise sanitaire et du report des élections municipales sur l'avancement des projets d'investissements portés par les communes et l'Agglomération, l'année 2020 a été marquée par un soutien fort à l'économie locale et une volonté affirmée des acteurs publics du territoire albigeois de soutenir par l'investissement public la relance de l'économie locale.

Dans le cadre des contrats noués depuis 2018, notamment auprès de l'État (contrat de ruralité, contrat Action cœur de ville, contrat de transition écologique), de la Région Occitanie (Contrat territorial Occitanie du Grand Albigeois, contrat Grand Site Occitanie « Albi, la vallée du Tarn » et 4 contrats bourg-centre sur les communes de Castelnau-de-Lévis, Puygouzon, Saint-Juéry et Marssac-sur-Tarn), et du Département du Tarn (contrat Atouts Tarn), ce sont plus de 40 dossiers de demande de subvention qui ont été déposés, pour une recette perçue de près de 2,4 M€.

Le territoire albigeois s'inscrit dans les négociations entre l'État et la Région Occitanie pour formaliser un contrat de plan État/Région 2021-2027 ambitieux

En 2020, les échanges avec l'État et la Région se sont poursuivis pour enrichir le projet de contrat de plan État / Région (CPER) qui formalisera les engagements réciproques de ces deux partenaires sur la période 2021-2027. Sollicités dans le cadre de la préparation de ce contrat, le Grand Albigeois et les communes-membres ont pu faire part en 2020 des projets qu'elles souhaiteraient voir inscrire dans ce contrat dans des thématiques aussi diverses

que les aménagements urbains, les équipements sportifs, la culture et le patrimoine mais également l'enseignement supérieur et la recherche par exemple. Les négociations devraient aboutir en 2021 à la signature du CPER 2021-2027.

La coopération métropolitaine en 2020

Préférer la coopération à la concurrence pour permettre à la métropole toulousaine et aux agglomérations régionales de rayonner à l'échelle européenne, tel est l'enjeu du dialogue métropolitain. Initiés en 2005, ces échanges ont abouti à la création de l'association du dialogue métropolitain en 2012 à laquelle le Grand Albigeois participe depuis ses débuts.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

2021



Le développement économique et l'innovation

Pour l'année 2020, la situation économique locale peut être résumée ainsi :

- » un salarié sur deux a connu l'activité partielle, soit environ 10 000 Albigeois,
- » moins de 1 % des entrepreneurs ont déclaré avoir dû licencier à l'occasion du premier confinement,
- » 52 plans de licenciement collectifs (2 personnes et +) à l'échelle du Tarn (et 252 salariés concernés),
- » une résilience particulièrement forte du territoire albigeois en matière d'emploi avec un nombre de demandeurs d'emploi qui progresse de +1,2 % sur un an, contre +4,8 % à l'échelle de la région Occitanie*.

L'accompagnement des entreprises pendant la crise sanitaire de la covid-19

Dès le 1^{er} confinement, l'Agglomération a pris des mesures d'urgence destinées à permettre aux entreprises locales de passer le cap de cette période difficile. Le Grand Albigeois a validé fin septembre un plan de relance doté de 2 millions d'euros.

Ce dispositif a permis de soutenir l'économie locale :

- » 92 % des 2 millions d'euros du plan de relance ont été directement affectés aux entreprises, sous forme d'aides directes ou d'exonérations ;
- » 352 entreprises ont pu bénéficier d'un dégrèvement de la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) pour un montant global de 370 000 € (185 000 € pris en charge par l'Agglomération, et l'autre moitié étant pris en charge par l'État) ;
- » 197 entreprises ont bénéficié des aides du fonds

L'Occal, fonds régional cofinancé par l'Agglomération. 37 entreprises ont été aidées financièrement (subventions principalement) dans une logique de cofinancement des investissements liés à la prise en charge des mesures sanitaires et à la numérisation de leur activité ;

- » 160 entreprises ont déposé une demande d'exonérations de loyer pour le mois de novembre 2020.

La commercialisation des espaces économiques se poursuit

Compte tenu de la conjoncture, l'année 2020 aura vu un report global des opérations d'acquisition immobilière. Il faut noter toutefois la réalisation d'une cession à F2M Editions et Carte Plastic sur le parc d'activités Albi-InnoProd.



Le bilan de commercialisation des espaces économiques gérés par le Grand Albigeois

	Début commercialisation	Surface commercialisable	Surface vendue	Surface sous compromis	Surface sous option
Albi-InnoProd	2012	134 835 m ²	40 330 m ²	17 413 m ²	23 815 m ²
Eco ² Rieumas	2014	244 360 m ²	71 164 m ²	29 017 m ²	146 027 m ²
Albipole	1995	357 692 m ²	315 207 m ²	0 m ²	41 791 m ²

L'innovation, un levier majeur de compétitivité

Toute entreprise présentant un produit ou un service innovant peut légitimement souhaiter bénéficier d'un relais local, ne serait-ce que pour être en mesure de présenter ses innovations à ses clients à l'occasion de leur venue sur le territoire.

En 2020, trois nouveaux projets ont intégré la couveuse InnoProd Start :

- Projet de Yinghui Liu (transfert technologie autour des batteries)
- Projet de Jeff Cals (nettoyage de la planète)
- Projet de Jérémy Muratet (plateforme dédiée au domaine de la psychologie).

L'année 2020 aura marqué un cap majeur dans la professionnalisation de la couveuse InnoProd Start, désormais incluse dans les stratégies régionales de l'innovation. Un système qualité, incorporant procédures, enregistrements et conventions a été mis en place en vue de garantir le niveau de service offert aux couvés.

Enfin, concernant l'ensemble immobilier technopolitain, 2020 aura marqué une augmentation forte du taux d'occupation (88 % contre 58 % en 2019).

L'économie sociale et solidaire : un axe complémentaire de développement du territoire

En 2020, une nouvelle impulsion a été donnée à ce secteur d'activités générateur d'emplois. Une démarche ESS a été définie et validée par le conseil communautaire. Elle prévoit la constitution d'opérateurs, généralement sous forme de SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) et associant acteurs économiques, institutionnels, citoyens autour de projets en lien avec les diverses compétences de l'Agglomération.

Le bilan pluriannuel d'InnoProd Start au 31 décembre 2020

InnoProd Start couvé	Entrée	Sortie	Création	Liquidé	2019 emplois	2020 emplois	Entreprise (actives)	rendez-vous suivi	Assuré par
Andhoum Dine	2012	2014	2014	oui					
LeBorgne	2014	2015							
Trottoux	2014	2016	2015	non	7	12	Sapoval	19/10/2020	LT
Ribes	2014	2017	2017	non	1	1	Digital Chimist (fizzy horse)	refus	
Guilhem	2014	2017	2017	non	3	1	IC2L (succède CGP Innovation)	21/10/2020	LT
Chaulet	2015	2016	2016	oui					
Bonafé	2015	2017	2016	non	1	1	Ympact	18/11/2017	LT
Dedieu	2016	2018	2018	oui					
Faure	2017					1			
Bengoua	2019								
Budo	2019								
Valax	2019		2019	non	1	2	Aibstract		
Liu	2020		2020	non		1	Accessr		
Muratet	2020		2020	non		1	Eanqa		
Cals	2020								

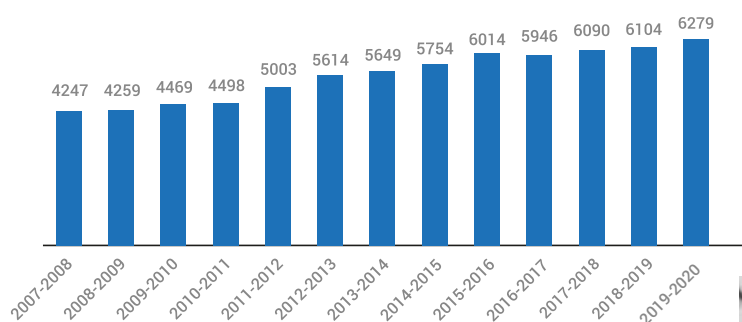
L'enseignement supérieur et la recherche

Albi, 2^e pôle de Midi-Pyrénées – 5^e d'Occitanie, concilie excellence et proximité

Le triptyque Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation, levier indispensable et indissociable de l'économie de la connaissance, constitue un axe stratégique majeur de développement du territoire dont le poids est déterminant pour l'Albigeois (avec un ratio de 7 % nombre d'étudiants par nombre d'habitants du Grand Albigeois, de 10 % pour la ville d'Albi et une croissance continue des effectifs de +30 % en 10 ans, soit +2 000 étudiants). Avec 18 établissements post bac et près de 6 500 étudiants, l'Albigeois est positionné comme un site de proximité intermédiaire en développement constant, un pôle d'équilibre concourant à l'aménagement équilibré du territoire régional.

Évolution du site albigeois de 2007 à 2020

toutes filières post bac confondues



Source : Établissement post bac albigeois ; traitement Grand Albigeois

Les atouts indéniables du site permettent de concilier excellence et proximité

- la qualité, la diversité et la complémentarité de l'offre de formation assurant la démocratisation de l'accès et de la réussite dans l'enseignement supérieur : 82 formations de niveaux III à I dans la quasi-totalité des domaines, avec un socle de premier cycle particulièrement étoffé répondant aux besoins en compétences des milieux socio-économiques locaux (23 Bac+2 et 26 Bac+3), stratégie de développement vers des

formations de niveau I (consolidation des masters de l'INU Champollion et des Bac+5 double compétence de l'IMT Mines Albi).

- le dynamisme, la montée en puissance et la performance de la recherche et du transfert de technologie promouvant une économie de l'innovation confortée dans le cadre de la technopole Albi-InnoProd : 7 équipes de recherche accréditées et 4 groupes pluridisciplinaires articulés avec des laboratoires toulousains, 2 plateformes scientifiques de recherche et d'innovation (Mimosa et Valthera), 2 plateformes technologiques labellisées PFT (Rascol et GH20 Fonlabour qui devient coordinatrice régionale des PFT agricoles), 1 plateau technique et 1 CRITT.

Les événements marquants 2020

- L'organisation du Salon de l'Étudiant avec une progression de la fréquentation (+600 visiteurs) ;
- La réalisation d'une cartographie des villes universitaires d'équilibre ;
- La mesure de l'impact économique de l'ESR en lien avec l'AUT ;
- La contribution aux groupes de travail organisés par l'Université fédérale autour de la vie étudiante.





Les systèmes d'informations et réseaux

Le service mutualisé des systèmes d'informations et réseaux poursuit ses missions principales : réaliser l'aménagement numérique du territoire, assurer la mise en œuvre d'outils et de services numériques, favoriser la mutualisation des ressources numériques à l'échelle communautaire.

L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

- » Raccorder les bâtiments communautaires et communaux publics afin de constituer un réseau d'utilisateurs à haut niveau de services et à coût optimisé de fonctionnement.
- » Construire des réseaux de fourreaux enterrés qui facilitent le déploiement de la fibre optique chez l'habitant ou sur les zones d'activités économiques.
- » Favoriser l'amélioration de la desserte ADSL sur des zones mal couvertes.
- » Accompagner les opérateurs dans le cadre de leur engagement en matière de déploiement du très haut débit sur fibre optique (FTTH) en vue de la réalisation du plan national « France THD ».

En 2020, le déploiement de la fibre optique se poursuit

L'ensemble du territoire albigeois regroupe environ 43 000 logements ou locaux à usage professionnel qui disposent très majoritairement d'une solution d'accès à l'Internet par ADSL. Depuis 2014, des points d'accès à la fibre optique, sous la forme d'armoires de desserte FTTH nommées PMZ, sont construits par l'opérateur Orange sur le territoire. Fin 2020, toutes ces PMZ sont construites, rendant potentiellement éligibles l'ensemble des communes du Grand Albigeois (chaque armoire peut desservir de 300 à 350 logements). L'éligibilité de tous les logements est ciblée par l'opérateur pour courant 2022.

La collectivité organise le génie civil et l'exploitation de son réseau de fibres optiques pour le raccordement des bâtiments communautaires, communaux et ainsi que pour certains projets spécifiques communaux. Ainsi, 84 sites et bâtiments relatifs aux communes ou à l'Agglomération sont raccordés et allumés en 2020.



Chiffres clés 2020

- » Exploitation de 11 NRAZO (amélioration de l'ADSL).
- » Accompagnement technique et administratif pour toutes les nouvelles PMZ FTTH réalisées par Orange.

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Infrastructure numérique passive déployée (en km)	83	175	175	175	175	175
Réseau de fibre optique opérationnel (en km)	68	77	106	106	106	106
Nombre de bâtiments raccordés au 31/12/2018	32	41	72	76	81	84
Nombre de commutateurs réseau déployés	NC	73	91	101	106	111

UN SERVICE RESSOURCE

Ce service est l'architecte d'une organisation de communication électronique à l'échelle du territoire et permet un support logistique en matière d'ordinateurs, progiciels, logiciels, serveurs, matériels de communication et téléphoniques.

La stratégie de mise en œuvre repose sur une virtualisation des serveurs et une optimisation du stockage, le tout reposant sur des technologies de type « Datacenter », gage d'économies en investissement et en fonctionnement ainsi que sur le choix de logiciels « métier » de type full web. Pour les logiciels, lorsque ce type de solution s'avère viable et correspond aux besoins de la collectivité, l'usage de technologies de type *open source* est préconisé et favorisé.

Les projets marquants en 2020

- » Élaboration d'un plan de continuité d'activité en période de crise sanitaire,
- » Mise en œuvre de dispositifs massifs de télétravail (contexte crise sanitaire covid-19),
- » Mise en œuvre de dispositifs de visioconférence (contexte crise sanitaire covid-19),
- » RGPD : Schéma de conformité en période de crise sanitaire.
- » Plus de 60 applications informatiques pour couvrir l'exercice des différents métiers exercés au sein de la collectivité.
- » 4 groupes d'application majeures à vocation industrielle (assainissement, systèmes billettiques, transports urbains et collecte des déchets).

Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de postes informatiques déployés (Service commun)	350	460	460	505	578	600	610
Nombre de postes et lignes téléphoniques mutualisés (Xivo)	<150	250	331	394	435	458	468
Infrastructure de virtualisation (nombre serveurs hors stockage)	6	8	8	8	10	10	10
Infrastructure de serveurs virtualisés (nombre de serveurs virtuels)	57	74	79	82	87	95	99
Capacité de stockage de l'infrastructure de <i>datacenter</i> (en To)	50	68	62	63.5	63.5	68	68

LA MUTUALISATION : DES ACTIONS À POURSUIVRE

En 2020, le logiciel commun de gestion des ressources humaines et de gestion financière est exploité par 14 collectivités (l'Agglo, Saint-Juéry, Lescure d'Albigeois, Terssac, Castelnau-de-Lévis, Cunac, Cambon d'Albi, Saliès, Rouffiac, Puygouzon, Le Séquestre, Marssac-sur-Tarn, Dénat).

La poursuite des déploiements de fibre optique a permis l'intégration de la plupart des sites, mais a également permis l'utilisation de ce réseau par des communes intéressées. Lescure d'Albigeois a intégré ce dispositif de réseau mutualisé dès septembre 2014, notamment pour le raccordement de ses ordinateurs professionnels ainsi que pour ceux des écoles, ce qui lui permet de bénéficier d'accès à Internet plus efficaces. Saint-Juéry a intégré ce réseau en 2015 et bénéficie de la mutualisation des accès à Internet ainsi que du nouveau système téléphonique déployé en 2014. En 2016, Arthès a intégré ce dispositif mutualisé pour sa téléphonie et le réseau d'ordinateurs, Le Séquestre pour le réseau et Lescure d'Albigeois pour la téléphonie. Fin 2020, 16 collectivités utilisent ce réseau, intègrent la téléphonie proposée et s'appuient sur des passerelles opérateur communes pour leur accès à l'internet.

Afin de faire face au contexte de la crise sanitaire de la covid-19, le service a mis en place des dispositifs sécurisés pour accéder aux logiciels et données en situation de télétravail (usage d'un cloud et de liaisons vpn sécurisés), test de déport d'outils stratégiques dont la ligne téléphonique fixe professionnelle sur le lieu de télétravail (recours à la technologie SIP+SOFTPHONE), et mise en place de solutions et outils de visio-conférence (dont la plateforme de type open source Jitsi).



MOBILITÉS ET INFRASTRUCTURES



2020



Les transports urbains



Le réseau des transports urbains se compose de 16 lignes régulières de bus qui desservent 9 communes pour un linéaire total de 145 km et 436 points d'arrêt. Aux lignes régulières s'ajoute 12 lignes périurbaines et le service de transport à la demande (TAD) qui permet de desservir les communes à plus forte ruralité. Un service de transport pour personnes à mobilité réduite (TPMR) est également en place sur l'ensemble du territoire et compte 350 adhérents.

Le Grand Albigeois assure le transport scolaire sur l'ensemble de son territoire, 16 communes sont ainsi desservies. La prise en charge des collégiens et lycéens s'effectue soit par l'intermédiaire des lignes régulières, des 13 périurbaines, ou des lignes LiO de la Région Occitanie. Les scolaires peuvent bénéficier des recharges de 100 ou 200 voyages -26 ans ou du tarif spécial scolaires de 375 voyages annuels.

Le réseau de transports du Grand Albigeois est l'allié principal des nouvelles mobilités

Après plusieurs années de hausse régulière, le réseau du Grand Albigeois a connu en 2020 une forte baisse de sa fréquentation en raison de l'épidémie de la covid-19 qui a donné lieu à plusieurs périodes de confinement et des restrictions sur les déplacements : 1,1 million de voyageurs enregistrés en 2020 contre 1,6 million en 2019 (soit une baisse de 30 % environ).

Un service de substitution à la demande a été mis en place à l'attention des actifs et des personnes de +65 ans lors du premier confinement de mars à mai 2020.

En 2020, le réseau de bus a évolué afin de :

- » répondre aux attentes des usagers
- » améliorer la lisibilité du réseau
- » renforcer l'information voyageurs
- » favoriser le report modal par l'utilisation de parkings gratuits aux entrées de ville

Les lignes structurantes offrent un cadencement de 15 minutes aux heures de pointe (20 minutes en heures creuses) avec une correspondance en centre-ville d'Albi :

- » Ligne C – Cantepau - Albi centre-ville
- » Ligne H – Rayssac/Veyrières - Albi centre-ville
- » Ligne P – Parking Caussels - Lapanouse - Albi centre-ville
- » Ligne R – InnoProd - Albi centre-ville - Parking du Séquestre - Portes d'Albi

Les lignes scolaires ont été renforcées (2 dessertes le matin et 3 dessertes le soir). Elles ont également été ouvertes au grand public. Il s'agit désormais de lignes périurbaines qui desservent Castelnau-de-Lévis, Lescure d'Albigeois, Arthès, Saint-Juéry, Cunac, Cambon d'Albi, Fréjairolles, Dénat, Puygouzon, Saliès et Rouffiac.

Les principaux investissements en 2020

Le renouvellement du parc des bus

Le plan pluriannuel de renouvellement des plus anciens véhicules est mis en œuvre. En 2020, la collectivité a fait l'acquisition de 4 autobus standards mild hybride.

Le système billettique

Un système billettique a été déployé en 2019. Il est désormais possible de recharger sa carte Pastel en ligne. En complément, le Grand Albigeois a déployé le M-ticket (ticket virtuel sur smartphone) afin de faciliter l'acquisition de titres de transports pour les voyageurs occasionnels ne disposant pas de carte Pastel.

Le mobilier urbain

Le programme d'installation de bancs aux arrêts de bus a été poursuivi. 16 nouveaux bancs ont été implantés en 2020.

L'information voyageurs renforcée

Le service d'alertes SMS gratuit compte désormais plus de 1 000 abonnés. Ce service permet aux usagers d'être informés de toute perturbation sur la ou les lignes de bus qu'ils ont pour habitude d'emprunter. Il permet aussi d'être alerté lorsque son solde de voyages sur sa carte est inférieur à 5.

15 bornes d'informations voyageurs au sol sur les arrêts les plus fréquentés permettent d'informer l'utilisateur en temps réel du prochain passage des bus, du retard éventuel et de toute information relative à l'état du réseau.

Le service de calculateur d'itinéraire sur smartphone Google Maps permet de connaître le temps d'attente à l'arrêt et de préparer son déplacement : arrêt de bus le plus proche, lignes de bus à emprunter, horaires de passage, temps de parcours.

LE RÉSEAU EN CHIFFRES

- 16** lignes de bus sur 9 communes
- 12** lignes périurbaines sur 11 communes
- TAD sur **14** communes
- 1** service TPMR
- 1 090 000 km** parcourus (bus + TAD + TPMR)
- 1 080 000** voyageurs transportés
- 2 300 m** de couloirs bus
- 34** bus standard de 12 m (100 places)
- 3** bus articulés de 18 m (150 places)
- 3** véhicules de 8 places pour le TAD
- 3** véhicules aménagés pour le TPMR



Les déplacements doux

LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

En 2013, le Grand Albigeois s'est doté d'un schéma directeur cyclable dont la mise en œuvre permet de constituer progressivement un réseau cyclable cohérent et continu et de proposer une alternative cyclable aux déplacements quotidiens et de loisirs.

Poursuite du renforcement des continuités cyclables le long de la rocade

Dans le cadre d'un projet global de renforcement des continuités cyclables le long de la rocade d'Albi, l'Agglomération a engagé en 2018, l'aménagement d'un itinéraire cyclable entre l'échangeur de la route de Castres et celui de Caussels. À terme, cet itinéraire, en site propre, de près de 3,5 km desservira de nombreux quartiers albigeois (Rachoune, Lude-Bellevue, Saint-Martin, connexion avec Veyrières), des équipements publics (CPAM, Trésorerie, Collège et Lycée Bellevue, Stadium) ou privés (zone d'activités Albitech, ...) générateurs de déplacements. Il permettra également d'assurer des liaisons utilitaires et de loisirs à l'échelle de l'agglomération.

En 2018 et 2019, cinq tronçons ont été aménagés entre la rue Georges Brassens et l'avenue Teyssier et qui constituent un itinéraire de près de 1,5 km. En juin 2020, les travaux ont repris avec l'aménagement d'un nouveau tronçon de plus d'un kilomètre entre la rue de Jarlard et la route de Millau. Ce nouveau tronçon aménagé pour une grande part dans le bois de Jarlard comprend la création de passerelle pour le franchissement des ruisseaux du Jautzou et du Caussels. La collectivité bénéficie pour ces travaux d'un soutien financier de l'État au titre du fond de soutien à l'investissement public local et dans le cadre du financement « 1% paysage et aménagement » liés aux travaux de doublement de la rocade.

LES SERVICES VÉLO

Parallèlement à la mise en œuvre de son schéma directeur cyclable, le Grand Albigeois expérimente et développe une offre de « services vélo » avec pour objectifs de faciliter, encourager et déclencher la pratique du vélo comme mode de déplacement solo ou complémentaire aux transports en commun.

Dispositif d'aide à l'achat de vélo

Au sortir du confinement, au moment où chacun était invité à respecter les mesures de distanciation et les gestes barrières et où le vélo est devenu le mode de déplacement idéal dans cette période de crise sanitaire, l'Agglomération a mis en place un dispositif d'aide à l'achat de vélos.

Pour faciliter toujours plus les déplacements urbains à vélo et encourager son usage dans les trajets du quotidien, la collectivité a lancé une aide à l'achat de vélo, sous forme de subvention, aux habitants du territoire qui font l'acquisition d'un vélo avec ou sans assistance électrique. Une récente étude ADEME confirme l'intérêt de ce type d'aide comme levier efficace pour déclencher l'achat d'un vélo, en particulier les VAE, de qualité supérieure et qui sera utilisé ponctuellement ou régulièrement à la place de la voiture.

Au-delà d'une aide à l'acquisition d'un vélo, l'objectif de l'Agglomération est bien d'inciter l'utilisateur à l'utiliser régulièrement et en toute sécurité. Afin de maximiser les chances que les bénéficiaires changent durablement leurs habitudes de déplacements, cette aide est couplée à la réalisation d'un mini-stage « Circuler en ville ». Ce stage de 3h permet, en situation de circulation, de bénéficier de conseils de la part du chargé de mission services vélo de l'Agglomération (moniteur diplômé) pour être plus à l'aise pour circuler à vélo en ville. Ce temps est aussi un moment privilégié pour échanger entre usagers de la route sur les pratiques de chacun, donner des conseils et être à l'écoute des remontées d'information sur le réseau cyclable.

L'aide est fixée à 25 % du prix d'achat TTC, soit jusqu'à 100 € pour un vélo classique, jusqu'à 250 € pour un vélo à assistance électrique (VAE) ou jusqu'à 500 € pour un vélo cargo.

Bilan du dispositif au 31 décembre 2020 (soit 7 mois après son lancement) :

- » 330 dossiers déposés et éligibles qui représentent 480 000 € d'achat de vélo réalisés sur le territoire : 45 % dans des grandes surfaces de sport, 40 % chez des vélocistes et 5 % dans les grandes surfaces généralistes.
- » 121 aides versées soit un montant d'aides de 23 582 €.
- » Le dispositif est apprécié et est régulièrement présenté par les demandeurs comme un élément ayant déclenché un achat de vélo qui serait probablement intervenu plus tard – un vélo qui pour certains va être utilisé au quotidien parfois en substitution de la voiture ;
- » La réalisation du mini-stage permet à l'Agglomération d'informer/former/sensibiliser de façon très concrète tous ces cyclistes. Le stage propose un maximum de cas pratiques en circulation pour accompagner au mieux ces personnes dans le choix du vélo dans leurs déplacements quotidiens ;
- » Les retours sur le mini-stage sont très positifs y compris pour les cyclistes confirmés qui reconnaissent souvent avoir appris de nouvelles choses sur la circulation à vélo en ville ;
- » Ce dispositif permet de soutenir l'achat de vélos au niveau local et notamment chez les vélocistes.

Bourse aux vélos

La Bourse aux vélos d'occasion a eu lieu le 26 septembre 2020 après un report lié aux conditions sanitaires. Au cours de cette 11^e édition, 255 vélos ont été déposés et 178 ont trouvé preneurs.

Cette année encore, l'Agglomération a proposé un atelier de marquage des vélos avec le système BICYCODE. Il s'agit d'un numéro d'identification unique et standardisé, gravé sur le cadre, et référencé dans un fichier national accessible en ligne. Il permet la restitution des vélos volés à leurs propriétaires par les services de police s'ils sont retrouvés. 49 personnes en ont profité.





Les parcs de stationnement

Le service parcs de stationnement assure le suivi et le contrôle de l'exécution des contrats de la délégation du service public du stationnement payant en centre-ville d'Albi et la gestion en régie du parking des Temps Modernes.

- » 3 parkings gérés par Qpark (Jean Jaurès, Vigan, Sainte Cécile)
- » 1 parking géré par Interparking (Cordeliers)
- » 1 parking géré en régie directe (Temps Modernes)

Le stationnement sur voirie

Le nombre de places de stationnement sur voirie est de 1 632 places. Le nombre d'abonnement stationnement résidents est de **471**. En 2020 le stationnement sur voirie a généré un chiffre d'affaire de **725 000 €**.

Le parking Jean Jaurès

Le parking Jean Jaurès a une capacité de 558 places. En 2020, il a généré un chiffre d'affaire total de **410 504 €**. Sa fréquentation horaire représente 34 736 tickets et **329** abonnés ont été enregistrés.

Le parking du Vigan

Le parking du Vigan a une capacité de 372 places. En 2020, il a généré un chiffre d'affaire total de **590 280 €**. Sa fréquentation horaire représente 127 086 tickets et **245** abonnés ont été enregistrés.

Le parking Sainte Cécile

Le parking Sainte Cécile a une capacité de 250 places. Sa fréquentation horaire représente 62 599 tickets et de **181** abonnés été enregistrés. En 2020, il a généré un chiffre d'affaire total de **359 150 €**.

Le parking des Temps Modernes

Le parking des Temps Modernes est exploité depuis 1993. Il a une capacité de 255 places. Ce parking est gratuit en journée et payant (15,30€/mois) pour les usagers stationnant leur véhicule 24h/24. En 2020, il a généré un chiffre d'affaires de **24 174 €** et compte **185** abonnés.

Le parking des Cordeliers

Il s'agit d'un parking de 379 places exploité par la société Interparking. Cet ouvrage est en phase de montée en puissance. En 2020, il a généré un chiffre d'affaire de **239 128 €**. Sa fréquentation horaire représente 57 403 tickets et il compte de **415** abonnés.

	Jean-Jaurès		Vigan		Saint-Cécile		Temps Modernes		Cordeliers	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Capacité	558	558	372	372	250	250	255	255	379	379
Chiffre d'affaire en euros	544 870	410 504	807 200	590 280	401 384	359 150	28 738	24 174	198 022	239 128
Fréquentation en nbre de tickets	53 346	34 736	192 138	127 086	79 393	62 599	-	-	57 403	57 403
Nbre d'abonnés	462	329	239	245	166	181	192	185	271	415

2020

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE



Les grandes infrastructures et les travaux d'aménagements urbains

Le service maîtrise d'ouvrage, études et programmation des travaux pilote les travaux de voirie et d'aménagements urbains sur le territoire des 16 communes. Il assure aussi le suivi des travaux sur les infrastructures structurantes du territoire.

LES GRANDES INFRASTRUCTURES

En décembre 2009, dans le cadre du programme de modernisation des itinéraires routiers dans le département du Tarn, le Grand Albigeois a signé la convention relative à la participation financière des co-financeurs pour le doublement de la rocade d'Albi et la sécurisation de la traversée de Lescure d'Albigeois. Avec une participation de 17,9 M€ qui représente 37,75 % du montant des deux opérations, l'Agglomération est le principal co-financeur.

La maîtrise d'ouvrage de l'opération de doublement de la rocade d'Albi est assurée par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). La maîtrise d'ouvrage de l'opération de mise en sécurité de la RN 88 sur la commune de Lescure d'Albigeois est assurée par la direction des routes (Dir).

En 2020, le service maîtrise d'ouvrage, études et programmation des travaux a été l'interlocuteur de la Dirso pour la mise en sécurité de la RN 88 sur la commune de Lescure d'Albigeois et de la Dreal pour les dossiers de subventions 1 % paysage et développement. Le service a également piloté la réalisation du parking P+R Rieumas, l'étude en vue de l'agrandissement du parking de l'hôtel d'entreprises Innoprod et la maîtrise d'œuvre en interne des chemements doux longeant la rocade.

Indicateur activité humaine générée :

L'unité de mesure pour quantifier cette activité est la suivante :

Travaux : 200 € TTC équivaut à 1 homme/jour, le coût de la main d'œuvre travaux représente en moyenne 20 % du montant des travaux de voirie. En 2020, le service a mandaté 1,75 M€ de travaux. Sur ces hypothèses, le volume généré est de 1760 hommes/jour.



LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS URBAINS

En 2020, le Grand Albigeois a réalisé les programmes d'investissement de voirie fixés par chacune des communes, soit au total 45 opérations pour un montant total de 6,6 M€.

Montant global : 6 441 600 €

- 167 900 € de frais d'études
- 6 036 600 € de travaux
- 237 100 € de mobilier

Commune	Opérations de voirie
Albi	14
Arthès	3
Cambon d'Albi	0
Carlus	1
Castelnau-de-Lévis	2
Cunac	1
Dénat	1
Fréjairrolles	1
Le Séquestre	1
Lescure d'Albigeois	6
Marssac-sur-Tarn	1
Puygouzon	6
Rouffiac	1
Saint-Juéry	5
Saliès	0
Terssac	2
Total	45

La majorité de ces opérations se compose des travaux d'aménagements urbains, de mise en accessibilité et en sécurité des voiries.

Les principales opérations

Albi :

- » rue de Crins
- » rue du Tenda
- » boulevard Maréchal Lattre de Tassigny
- » rue du Ro
- » rue Gaston Bouteiller (tranche 1)
- » passage Valentin Haüy
- » rue Jean Rostand
- » giratoire chemin de la Besse
- » rue Picasso
- » rue du 18 août 1944

Arthès :

- » rue Paul Médard
- » rue Lucien Calmels

Carlus :

- » chemin Lauzéral

Castelnau-de-Lévis :

- » RD1 avec le carrefour RD1-RD18-RD33

Dénat :

- » ouvrage du moulin des Mousquettes

Fréjairrolles :

- » route de Fauch

Le Séquestre :

- » requalification de l'allée des Commerces à la Baute

Lescure d'Albigeois :

- » allée des Fleurs
- » abords du centre d'ophtalmologie
- » route Saint-Michel
- » parking de la salle des fêtes
- » chemin de Najac

Marssac-sur-Tarn :

- » impasse des rosiers

Puygouzon :

- » chemin des crêtes
- » carrefour cathare Languedoc
- » rue Flandre Dunkerque

Rouffiac :

- » rue des Noyers

Saliès :

- » rue des Rossignols

Saint-Juéry :

- » centre-ville
- » chemin de l'Albaret

Terssac :

- » lieu-dit « Larroque »
- » impasse du Masset



Les travaux d'entretien de la voirie

Le service régie voirie assure la gestion et l'entretien du domaine public en matière de voirie et de signalisation, soit 749 km de patrimoine routier à gérer, 950 km d'accotements et 546 km de trottoirs.

Moment marquant de l'année 2020 : la crise sanitaire

Dès le 17 mars 2020 le service a fait évoluer son organisation afin de l'adapter aux impératifs du confinement associé à l'épidémie de la covid-19.

Activités ou missions essentielles → maintien en sécurité du domaine public :

- fauchage des accotements de voirie sans finitions manuelles et traitement des zones de contrainte,
- mise en sécurité des revêtements routiers,
- mise en sécurité d'équipement de signalisation verticale.

Missions ayant été suspendues :

- gestion sans aménagement des plannings annuels d'entretien (curage des fossés, revêtements routiers, réfection de signalisation horizontale),
- gestion des demandes de travaux reçues pour entretien ponctuel du domaine public (voirie, signalisation) hors mises en sécurité.

À compter du 11 mai 2020, le service a repris progressivement une activité « normale » en mettant en œuvre différents mesures de protection et en adaptant son organisation.

La gestion des revêtements

L'entretien des revêtements représente 331 interventions réalisées en interne sur l'ensemble du territoire, allant du traitement de dégradations ponctuelles (« nids de poule ») à la réfection complète de la bande de roulement de chemins en enduit superficiel.

Chiffres clés

- » 6 chaussées traitées en réfection complète (totalité de la bande de roulement)
- » 112 chaussées traitées en réfection ponctuelle
- » 82 205 m² d'enduits superficiels réalisés
- » 1 090 tonnes de granulats utilisées
- » 82 tonnes d'émulsion de bitume répandues
- » 333 tonnes d'émulsion de bitume répandues

La crise sanitaire a limité la capacité d'action du service. Plusieurs opérations ont été reportées à 2021.

La maçonnerie urbaine

L'entretien des ouvrages de voirie et du mobilier urbain implique 649 interventions réalisées par les équipes sur l'ensemble du territoire et plus de 104 210 € de travaux d'entretien réalisés par entreprise.

Chiffres clés

- » 649 interventions réalisées en interne
- » 981 mobiliers urbains posés (entretien)
- » 104 210 € d'entretien externalisé

Le curage de fossés

En 2020, la régie voirie a réalisé 128 km de curage de fossé (soit 2 485 tonnes de terre évacuées). Ces actions sont réalisées dans le cadre d'un planning pluriannuel permettant de traiter le curage de l'ensemble des fossés du territoire en 7 ans. Cette méthodologie de traitement vient ainsi garantir un état des fossés suffisant pour recueillir les eaux de ruissellement au niveau des voiries en évitant à ces eaux de stagner, de ruisseler au niveau des chaussées sans être captées, donc en évitant de dégrader ces dernières.



Linéaires de fossés traités

en m / km de voirie



Le fauchage des accotements

La régie voirie réalise chaque année plus de 950 km de fauchage par passe. En 2020 et pour chacune de ces passes, 446 km ont été réalisés en interne et 504 km par entreprise pour un montant de 114 415 €.

Chiffres clés

- » 3 passes de fauchage par an
- » 950 km d'accotements fauchés par passe
- » 2 850 km d'accotements fauchés par an

La gestion des arbres d'alignement

En complément aux actions de fauchage, la régie voirie assure la gestion des arbres d'alignement (hors Albi – mise à disposition du service patrimoine végétal). En 2020, plus de 73 700 € de prestations entreprises ont été réalisées.

Chiffres clés

- » 11 730 € d'abattage d'arbres malades ou dangereux et enlèvement de souches
- » 41 800 € d'élagage
- » 6 910 € d'expertise sanitaire
- » 13 340 € d'entretien de fosses d'arbre

La gestion de la signalisation routière

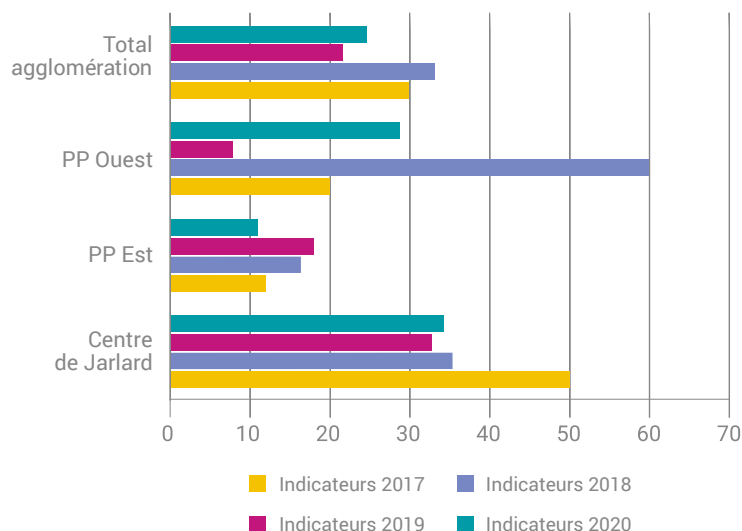
L'entretien de la signalisation horizontale et verticale représente 1 070 interventions réalisées en interne sur l'ensemble du territoire et près de 86 000 € de travaux d'entretien réalisés par entreprise.

Ces actions se réalisent dans le cadre d'un planning pluriannuel permettant de traiter l'entretien de la signali-

sation horizontale de l'ensemble du territoire en 3 ans. La rotation mise en place permet donc de traiter au plus tous les 3 ans une même zone, ce qui correspond à la limite de performance des produits de marquage appliqués.

Surfaces de produits de marquage appliqués

en m² / km de voirie



La signalisation horizontale des communes de Dénat, Puygouzon, Carlus, Rouffiac, Saliès, Castelnau-de-Lévis, Marssac-sur-Tarn et Fréjairolles a été traitée en totalité en plus du quartier « grand centre » à Albi et de différentes actions ponctuelles sur l'ensemble du territoire.

Chiffres clés

- » 18 663 m² de produits de marquage appliqués
- » 1 070 interventions réalisées en interne concernant l'entretien de la signalisation horizontale et verticale



La gestion du domaine public

Le service gestion du domaine public assure l'instruction des avis voirie et des autorisations de voirie relevant de la police de la conservation du domaine public sur l'ensemble du territoire, soit 749 km de patrimoine routier à gérer.

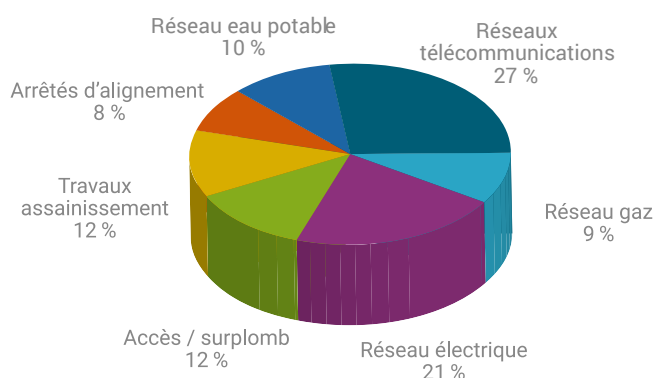
Chiffres clés

- » 750 km de voirie
- » 1 223 autorisations de voirie instruites
- » 379 avis voirie délivrés
- » 123 962 € de redevance d'occupation du domaine public reçues

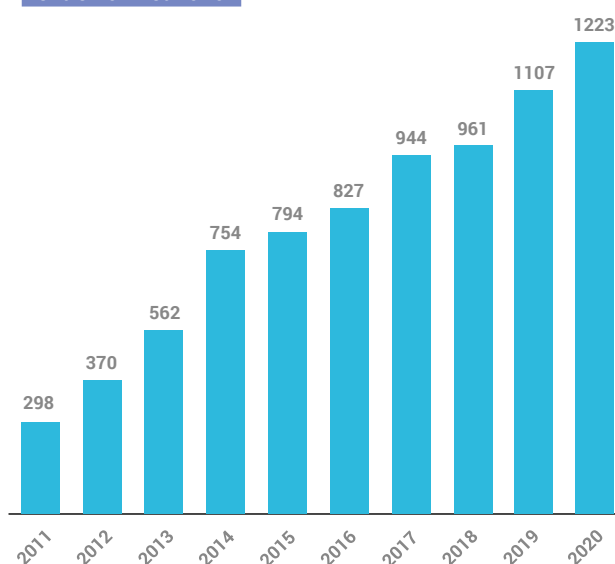
Les autorisations de voirie

Le volume des autorisations de voirie est réparti de façon homogène entre les différents gestionnaires réseaux. On peut malgré tout constater que les demandes en lien avec les réseaux de télécommunication sont en augmentation (déploiement de la fibre).

Répartition des autorisations de voirie instruites en 2020



Une croissance continue des autorisations de voirie entre 2011 et 2020



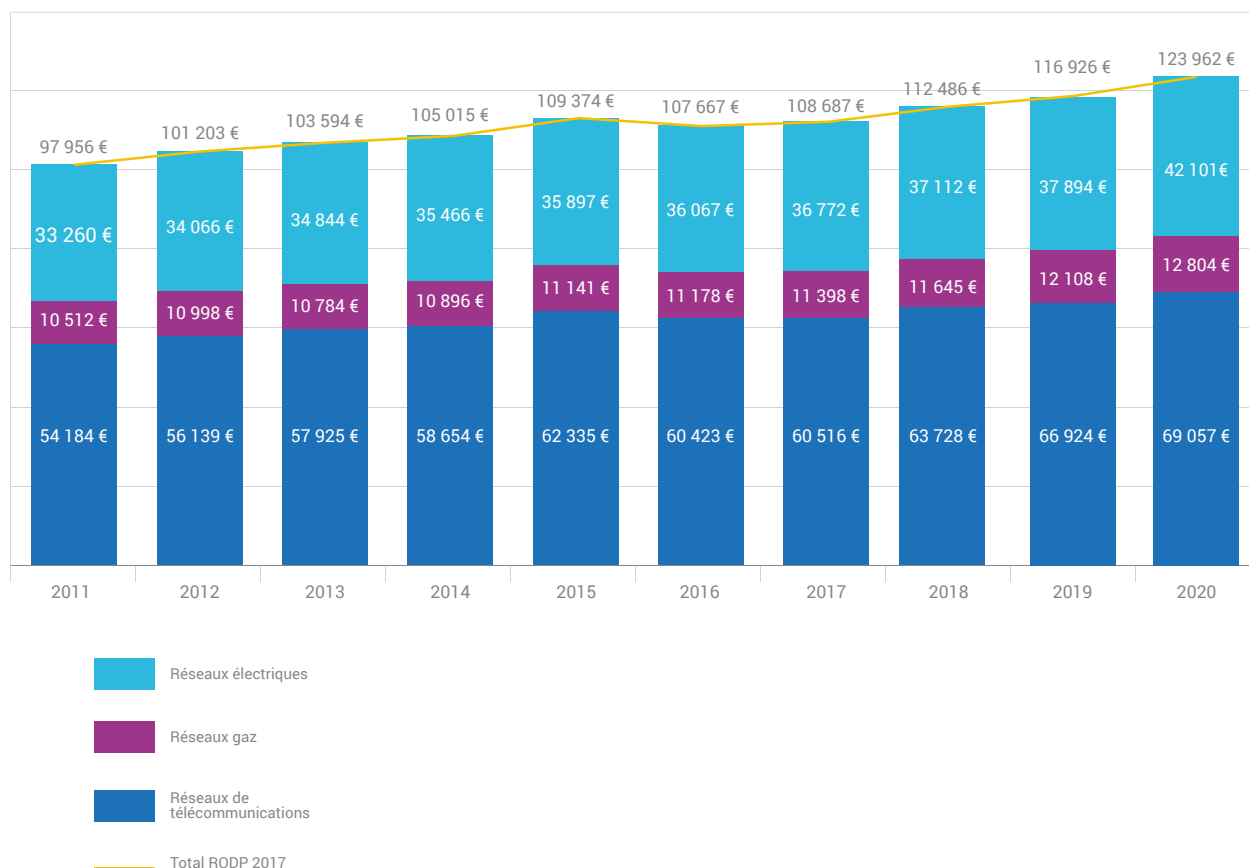
Les avis voirie

Le service gestion du domaine public est consulté dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme créant ou modifiant un accès à une voie publique sur l'ensemble du territoire. 379 avis voirie ont été délivrés en 2020.

Les redevances d'occupation du domaine public (RODP)

Les réseaux et infrastructures de télécommunication (plusieurs opérateurs) représentent plus de la moitié du montant des redevances d'occupation du domaine public (56 % en 2020).

Évolution des RODP perçues entre 2011 et 2020



Dès le 17 mars 2020 le service gestion du domaine public a fait évoluer son organisation afin de l'adapter aux impératifs du confinement. L'instruction des autorisations de voirie et des avis voirie a été organisée à distance en télétravail. Les contrôles de chantiers (hors problème de sécurité) et les réunions préparatoires sur le terrain ont été stoppés.

Entre le 4 et le 7 mai, une reprise progressive de l'activité a été mise en œuvre une organisation transitoire associant la poursuite de missions en télétravail et un retour alterné à de l'activité en présentiel. À compter du 11 mai, les missions du service gestion du domaine public sont assurées dans leur ensemble avec des adaptations mais sans réserve.

ENVIRONNEMENT

2020



La maîtrise énergétique et l'éclairage public

Le service maîtrise énergétique et éclairage public assure les fonctions suivantes :

- › Programmation des travaux neufs en matière d'éclairage public sur le territoire,
- › Maintenance curative et préventive de l'éclairage public et des feux tricolores (Albi en régie, hors Albi par entreprises sous-traitantes),
- › Réponses aux déclarations de projets de travaux et aux déclarations d'intention de commencement des travaux,
- › Gestion des procédures d'intégration de l'éclairage public dans le domaine public,
- › Gestion des alimentations électriques provisoires sur le domaine public en mise à disposition sur la commune d'Albi,
- › Gestion de la production photovoltaïque à l'échelle de l'agglomération,
- › Gestion conjointe du parc éclairage public de Tarn Habitat,
- › Pilotage et coordination du Plan Climat Air Énergie Territorial.

Chiffres clés

- » 20 000 lumineux recensés sur le territoire
- » 6 376 000 kWh de consommation électrique
- » 554 518 € d'investissements/an

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

554 518 € de travaux d'investissement ont été mandatés sur 2020. L'accent a été mis sur la continuité des travaux de rénovation des points lumineux en se concentrant sur les secteurs où des travaux de réfection de la voirie étaient programmés sur l'année.

Dès le 17 mars 2020, le service maîtrise énergétique et éclairage public s'est organisé pour pallier les missions essentielles de mise en sécurité du réseau en cas de panne ou d'accident sur la voie publique. Les missions suivantes ont été mises en sommeil jusqu'au 11 mai :

- Dépannage et réparation des luminaires

- Gestion des alimentations provisoires
- Maintenance curative et préventive de point isolé

À compter du 11 mai 2020, une reprise de l'ensemble des activités a été effective, en mettant en place une organisation prenant en compte les mesures de précautions sanitaires.

Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux

Chaque intervenant qui prévoit de réaliser des travaux doit envoyer une déclaration de projet de travaux (DT) ainsi qu'une Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux (DICT) aux concessionnaires ou exploitants de réseaux afin de connaître la position des ouvrages et ainsi garantir la sécurité des exécutants et éviter les dégradations.

Malgré la crise sanitaire, les DT/DICT ont augmenté de 20 % en 2020 (2 855 contre 2 396 en 2019). Le principal facteur de cette hausse étant le déploiement de la fibre optique sur le territoire, le secteur des télécommunications représentant à lui seul près de 40 % des demandes.

Consommation électrique de l'éclairage public

Les travaux de rénovation sur l'ensemble du parc communautaire en 2019 ont engendré une baisse des consommations sur 2020.

Consommation électrique (en kWh)

2018	2019	2020
7 037 000	7 150 000	6 376 000



L'économie circulaire

Le Grand Albigeois déploie depuis début 2018 son programme d'économie circulaire. Composé de 30 actions à destination des ménages, des entreprises et des administrations, il apporte des alternatives à l'élimination des déchets en tant qu'ordures ménagères, informe, sensibilise, forme différents publics et met en place des leviers incitatifs.

Une offre de compostage individuel et collectif maintenue malgré le contexte de la crise sanitaire de la covid-19

En 2020, le contexte sanitaire a fortement impacté les actions de prévention des déchets et d'économie circulaire. Néanmoins, 547 composteurs individuels ont été distribués, maintenant ainsi le niveau de l'année précédente. Des vidéos en ligne sur la chaîne web YouTube ont complété le dispositif de formation au compostage. Une enquête sur les pratiques de compostage auprès des personnes ayant acquis un composteur sur les deux dernières années ont permis de faire évoluer le dispositif de distribution et l'accompagnement proposé.

Les projets de compostage collectif ont été ralentis mais les contacts pris en 2020 ont permis l'installation de 3 sites supplémentaires en tout début de l'année 2021. Dans le cadre de ces projets collectifs, la collectivité fournit gratuitement l'accompagnement méthodologique, les conseils techniques, les composteurs et bioseaux qui permettent de composter.

Une étude sur l'évolution des déchetteries a été lancée

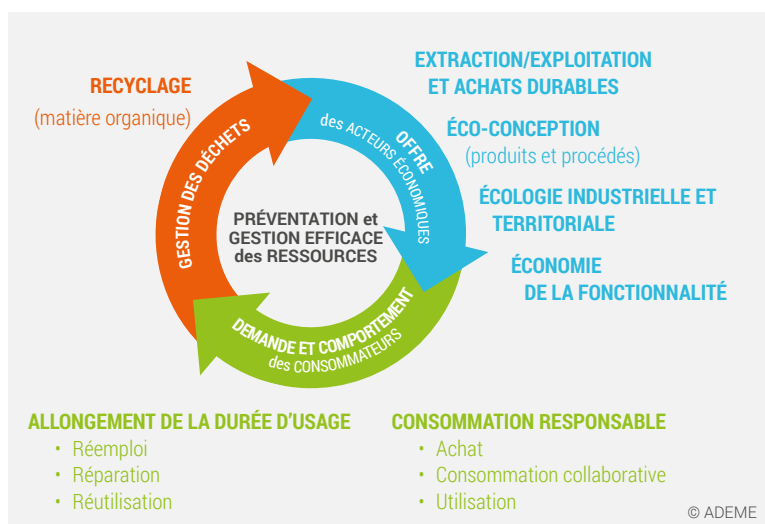
Une étude sur l'évolution des déchetteries du territoire et l'introduction du réemploi est en cours et complétera un travail déjà engagé avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire et du réemploi en 2019 pour la création d'une stratégie de réemploi en Grand Albigeois. Le projet de plate-forme virtuelle du réemploi a été relancé en fin d'année. Le site internet Local'ocaz, service gratuit d'échanges entre voisins permettant le don ou la vente d'objets, est toujours actif.

Des actions en direction des entreprises

L'opération d'Écologie Industrielle et Territoriale, l'un des nouveaux modèles économiques que promeut la collectivité auprès des entreprises, a également connu un coup d'arrêt. Cette démarche vise à accroître les connexions et synergies entre les entreprises du territoire afin de générer des gains économiques, environnementaux et sociaux. Les deux ateliers qui ont été réalisés en janvier et février ont permis de préciser les attentes des entreprises notamment en matière d'achat groupé d'énergie. Les modalités de poursuite de cette opération ont été étudiées sur l'année 2020 et se verront concrétisées en 2021.

La mise en place de la redevance spéciale a été poursuivie pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2021. Elle concerne les entreprises et les administrations qui produisent plus de 750 litres de déchets par semaine et jusqu'à 10 000 litres. En 2020, plus de 130 conventions ont été signées. Grâce à l'accompagnement et aux conseils proposés par le Grand Albigeois (diagnostic des déchets produits, identification des bonnes filières de traitement, formation des salariés au tri sélectif, ajustement des dotations de bacs,...), près de 200 entreprises ont réduit ou mieux géré leurs déchets, et sont passées sous le seuil d'assujettissement. Toute entreprise, administration, association et globalement tous les producteurs non ménagers sont éligibles à cet accompagnement.

Économie circulaire : 3 domaines, 7 piliers



32
agents

L'eau potable

La gestion de l'eau potable est une nouvelle compétence de l'agglomération du Grand Albigeois, transférée des communes à l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2020. Cette compétence est un service public Industriel et commercial qui comprend trois principales missions :

- » la production de l'eau potable (et son stockage)
- » la distribution de l'eau potable
- » la gestion administrative des usagers (contrat d'abonnement, facturation)



Sur le territoire, cette compétence est gérée selon les modalités suivantes :

- en régie directe pour les communes d'Albi, Arthès, Lescure d'Albigeois et Saint-Juéry
- par le Syndicat Mixte du Dadou pour les communes de Cunac, Cambon d'Albi, Fréjairolles, Dénat, Puygouzon, Saliès, Carlus, Rouffiac, Le Séquestre et Terssac
- par le SMAEP du Gaillacois pour les communes de Castelnau-de-Lévis et Marssac-sur-Tarn

La production d'eau potable

- » Volumes prélevés : 5 886 000 m³
- » Volumes produits : 4 660 000 m³
- » Contrôle sanitaire : 100 % d'analyses conformes sur 143 prélèvements

Le chantier de la nouvelle station d'eau potable

Les communes d'Albi, Arthès, Lescure d'Albigeois et Saint-Juéry qui géraient chacune leur compétence eau en régie ont souhaité étudier ensemble la faisabilité d'un projet de construction d'un outil de production d'eau potable mutualisé. La nouvelle station d'eau potable mutualisée a été techniquement opérationnelle fin 2020. Elle alimente en eau plus de 63 000 habitants.

- » Capacité de production : 28 800 m³/jour
- » Coût des travaux : 15 millions d'euros
- » Durée des travaux : 26 mois
- » 40 entreprises dont 16 tarnaises et 33 d'Occitanie
- » Mise en service : janvier 2021

L'interconnexion : les nouveaux réseaux, surpresseurs

et postes de rechloration

- » 3,8 km de réseaux d'interconnexion
- » 3 postes de surpression
- » 3 postes de rechloration
- » Coût des travaux : 2,2 millions d'euros
- » Durée des travaux : 12 mois
- » Mise en service : avril 2021

La distribution d'eau potable

- » 466 km de réseaux
- » 62 875 usagers desservis
- » Rendement réseau : 80,8 %
- » 23 fuites sur conduites - 78 fuites sur branchements
- » 2 500 DT/DICT traitées
- » 1 518 m de réseaux renouvelés
- » 375 m de réseaux étendus
- » 249 branchements remplacés
- » Montant des travaux sur réseau de distribution : 1,5 M€

La gestion clientèle

- » 36 247 abonnés
- » 3 708 544 m³ facturés
- » 62 735 factures émises
- » Montant facturé : 13 015 333 €
- » Montant encaissé en régie : 12 281 038 €
- » 330 courriers traités
- » 205 dégrèvements accordés (59 124 m³)



L'hydraulique et l'assainissement

En 2020, le Grand Albigeois a poursuivi sa politique de modernisation et de renouvellement de ses infrastructures (réseaux, unités de traitement), mais aussi d'innovation dans la maîtrise énergétique tout en maintenant ses actions de sensibilisation à l'environnement et à l'hygiène publique.

UNE ANNÉE D'EXPLOITATION SOUS CONTRAINTES INHABITUELLES

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de la covid-19. Le service Hydraulique et assainissement a été confiné jusqu'au 11 mai 2020 puis a poursuivi son activité à 100 % en présentiel dès cette date. Durant ces deux mois, l'organisation établie pour l'astreinte « réseaux » et l'astreinte « unités de traitement » a été renforcée et mise en œuvre de jour comme de nuit.

Concernant les réseaux, très peu de signalements pour bouchage de réseau ont été signalés. Ceci est principalement dû au fait que les usagers étant présents chez eux, effectuaient eux-mêmes les premiers essais de débouchage et résolvait les situations peu urgentes. Concernant les unités de traitement, la principale problématique a été liée aux boues qui depuis mars 2020 ne sont plus considérées comme épanchables car non hygiénisées. L'alternative du compostage a donc été utilisée à 100%.

Partenariat avec OBEPINE

L'observatoire OBÉPINE (OBservatoire ÉPIdémologique daNs les Eaux usées) a été mis en place en 2020 par des chercheurs et les enseignants-chercheurs d'Eau de Paris, l'opérateur public chargé de la production et de la distribution de l'eau, de Sorbonne Université et de l'Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA), en partenariat avec l'université de Lorraine, l'université Clermont-Auvergne et l'Ifremer. Il affiche l'ambition de déployer un **réseau de surveillance épidémiologique** national des eaux usées. Bien que naissant dans le contexte de pandémie de coronavirus, il pourrait persister après la crise sanitaire pour observer les agents infectieux déclenchant des symptômes entériques, telles la grippe, les gastro-enté-

rites ou encore les bactéries résistant aux antibiotiques. En pratique, un suivi a été instauré dans les stations d'épuration des grandes agglomérations comme des petites villes.

Mise en place dans le Grand Albigeois

L'Agglomération a intégré le réseau OBÉPINE fin 2020. L'expérimentation est financièrement intégralement prise en charge par l'État. Dans le cadre du suivi de la pandémie de la covid-19, il est ainsi possible d'évaluer la circulation du virus dans la population, en plus des données cliniques, en surveillant les eaux usées. La méthode consiste à chercher des traces du virus en effectuant des prélèvements à l'entrée de la station d'épuration Albi-Madeleine.

→ Les résultats sont diffusés chaque semaine à l'adresse suivante : <https://www.reseau-obepine.fr/donnees-ouvertes/>

ÉTUDE DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

L'étude du schéma directeur d'assainissement à l'échelle du territoire comprend le diagnostic des équipements, la sectorisation des points noirs (rejets au milieu naturel et intrusion d'eaux parasites), le zonage de l'assainissement collectif/non collectif et la définition des modalités de gestion des eaux pluviales.

L'analyse des dernières données de campagnes de mesures s'est déroulée au premier semestre 2020 puis la relecture des différents mémoires. Un comité technique s'est réuni en septembre 2020 en présence de l'Agence de l'eau, de la DDT, du Département du Tarn, pour valider tous les résultats avant présentation aux élus en comité de pilotage. L'enquête publique aura lieu mi 2021.

Nouvelle unité de traitement de Marssac

La nouvelle station de traitement des eaux usées permettra de traiter l'équivalent d'une charge de pollution produite par 4 400 habitants (contre 1950 EH actuellement), soit 80 m³ par heure et 150 m³ par heure, en pointe par temps de pluie.

Fondé sur un procédé courant dit à « boues activées faible charge » le traitement est biologique. Ainsi, la pollution carbonée sera consommée par des bactéries dites « à culture

libre » développées dans un bassin d'aération adapté à la charge entrante. La station sera dotée d'un bassin d'orage pour tamponner l'arrivée des eaux claires.

Les travaux débutés mi 2019 ont connu un mois d'arrêt en mars 2020, mais très vite le chantier a pu reprendre. La mise en route de la station a eu lieu en novembre 2020. La réception définitive des travaux est prévue pour mi-mai 2021.

RÉHABILITATION DES RÉSEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERTS

Afin de maintenir en bon état le patrimoine des réseaux de collecte et de transfert et de l'adapter aux évolutions de l'urbanisme, un programme de travaux pluriannuel de renouvellement et de réhabilitation a été établi. En 2020, plus de 2,3 km de collecteurs d'eaux usées et d'eaux pluviales ont été remplacés.

Chiffres clés 2020

Exploitation des réseaux

- » 34 141 m linéaires de réseaux nettoyés
- » 1 877 avaloirs nettoyés
- » 458 interventions des agents sur la partie Réseau
- » 128 interventions pour des travaux de réparations
- » 779 856 kWh d'électricité consommée sur les ouvrages de collecte des eaux usées

Exploitation des unités de traitement

- » 5 281 890 m³ d'eau dépolluée
- » 227 201 m³ d'eau réutilisée pour les besoins de l'usine et notamment la pompe à chaleur qui chauffe le digesteur

- » 2 901 387 Kwh d'électricité consommée
- » 327 447 Nm³ de biogaz produit
- » 198 285 Nm³ de biométhane produit et injecté dans le réseau de gaz naturel ce qui correspond à 2 133 035 kwh soit 73.5 % d'énergie restituée par rapport à l'énergie consommée.
- » Compostage 3 671 T
- » Épandage 250 T
- » 104 bilans conformes sur 104 bilans réalisés
- » 94 élèves ont visité la station Albi-Madeleine

Investissement renouvellement de réseaux

- » Collecte des eaux usées - neuf : 2010 ml posés, 200 branchements
- » Collecte des eaux pluviales - neuf : 334 ml posés, 16 branchements
- » Pour un montant total de 1,76 M€.

HYGIÈNE ET SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

- » 485 plaintes
- » 681 attestations fournies aux notaires (insalubrité-termites)
- » 83 contrôles de salubrité de l'habitat - logements indignes ou mal entretenus
- » 1 enquête à la suite d'intoxication au monoxyde de carbone
- » 3 campagnes de désinsectisation du domaine public et 23 plaintes traitées
- » 3 campagnes de démoustication du domaine public et 14 plaintes traitées
- » 2 campagnes de dératisation du domaine public et 162 plaintes traitées
- » 23 plaintes désinsectisation et désinfection de locaux publics et bâtiments communaux
- » 79 contrôles des terrains en friche





La gestion et le traitement des déchets

Le Grand Albigeois gère la collecte des ordures ménagères et déchets assimilés et les collectes sélectives. Le service est assuré à travers deux dispositifs :

- » Une régie directe constituant un service communautaire pour 11 communes.
- » Une entreprise privée sur marché public de prestation de service pour 5 communes.

Il existe plusieurs modes opératoires selon les communes :

- » 16 communes bénéficient d'une collecte du verre en apport volontaire ;
- » Les collectes sélectives des emballages ménagers recyclables et des journaux magazines sont en porte à porte ; en sacs pour 12 communes et en caissettes pour 5 communes ;
- » Depuis 2013, la totalité des communes est conteneurisée pour la collecte des ordures ménagères résiduelles.

Trois déchetteries situées sur le territoire sont accessibles aux ménages pour tous les autres déchets.

En 2020, les quantités totales de déchets d'emballages (verre compris) et de papiers progressent de 2,5 %. La progression est attribuée à la collecte du verre en apport volontaire qui augmente de 0,6 % sur l'année tandis que le total des emballages hors verre et papiers est en hausse de 3,8 %.

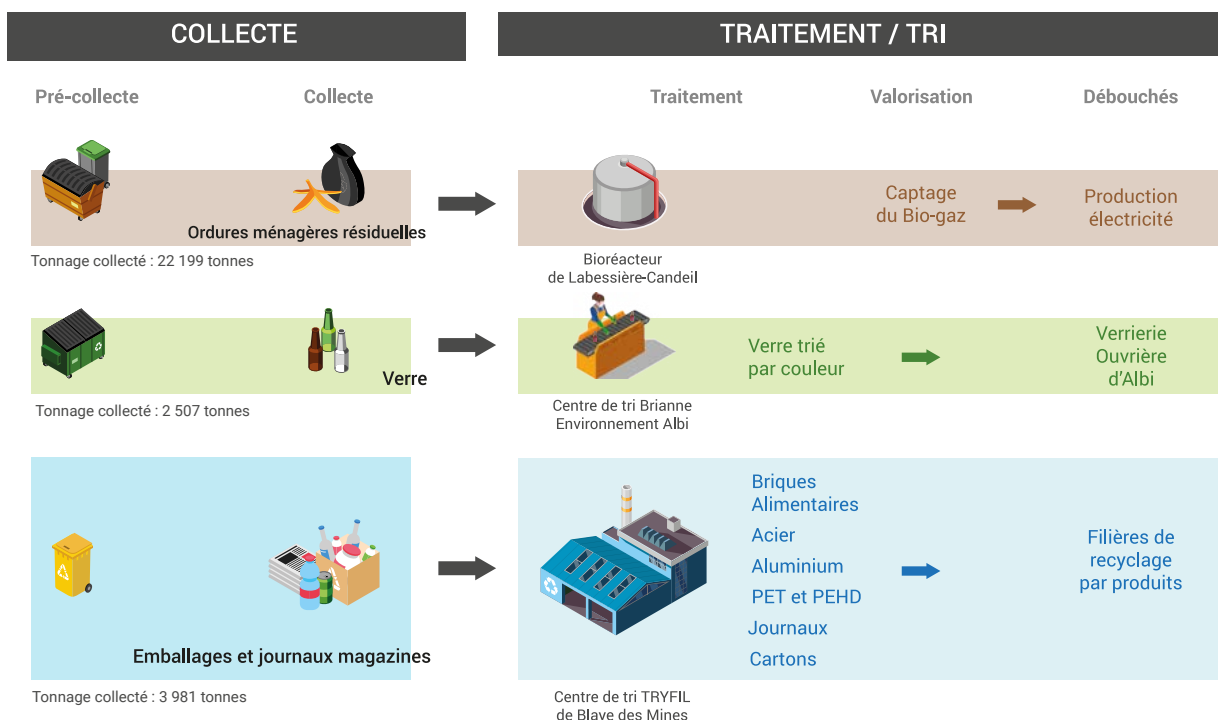


Les 3 zones de collecte des déchets



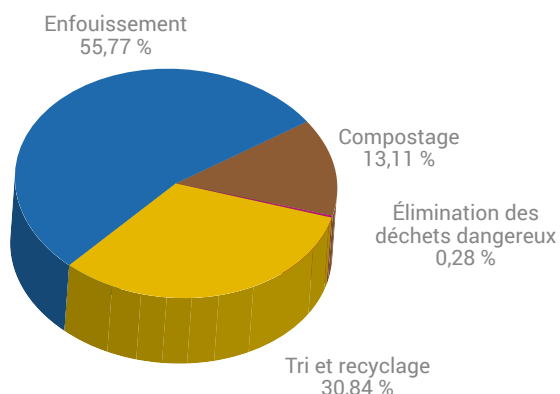
- Zone A : commune Albi
Régie Agglo
- Zone B : 10 communes
Régie Agglo
- Zone C : 5 communes (Castelnaud-de-Lévis, Rouffiac, Terssac, Marssac-sur-Tarn et Le Séquestre)
Entreprise privée

Collecte / tri / valorisation des déchets



Bilan du traitement des déchets ménagers en 2020

Le taux de collecte en vue d'une valorisation s'élève à 40,27 % (contre 42,16% en 2019) ; il est à noter que les 55 % d'ordures ménagères enfouies sont traitées par le procédé du bioréacteur et font l'objet d'une valorisation énergétique partielle.



Coût et financement du service public de collecte et d'élimination des déchets

Le service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers est financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dont le produit s'élève en 2020 à 153 € par habitant (base population municipale 2017).



URBANISME, HABITAT ET COHÉSION SOCIALE





Le plan local d'urbanisme intercommunal

Retour sur les 3 ans d'études qui ont permis au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal d'être adopté le 11 février 2020.

Les étapes de l'élaboration du PLUi

L'élaboration du PLUi a été initiée début 2016, par un séminaire engageant le processus de co-construction politique et technique, au travers d'ateliers de travail relatifs à la connaissance des dynamiques de développement du territoire en matière d'accueil de population et d'environnement. À l'issue de cette première étape de travail collectif, s'est dégagée la feuille de route politique qui a guidé la démarche de construction du PLUi avec comme principe majeur de constituer « un projet qui traduise une vision d'agglomération, tout en permettant l'expression des territoires » :

- › en affirmant une vision globale et partagée, et non une addition de projets communaux, en dépassant les limites administratives et géographiques, et en valorisant les identités,
- › en renforçant les solidarités entre territoires, tout en tenant compte des nouvelles proximités géographiques.

Sur ces bases, le diagnostic a été élaboré. 2017 a été consacrée à la construction du projet. Le parti-pris a été d'une part de privilégier un PADD unique pour les 16 communes ; d'autre part d'afficher trois axes fondateurs :

- › Organiser le Grand Albigeois de demain, pour une agglomération respectueuse et solidaire,
- › Dessiner le Grand Albigeois de demain, pour une agglomération dynamique et ambitieuse,
- › Assurer le Grand Albigeois de demain, pour une agglomération durable et engagée.

Le travail réglementaire a été engagé fin 2017. La construction du règlement s'est poursuivie en 2018 avec plusieurs cycles de rencontres communales. Cette nou-

velle approche a d'emblée été envisagée sous l'angle d'un urbanisme de projet axé sur une règle d'objectif. Début 2018, a débuté le « chantier » des OAP, avec la mise en place d'outils réglementaires innovants venant traduire les orientations du PADD. Les pièces réglementaires ainsi assemblées constituent aujourd'hui un corpus réglementaire unique pour les 16 communes. Leur construction a été partagée avec l'ensemble des services urbanisme des communes, au travers de « Groupes de Travail Réglementaire », qui ont jalonné le processus à chacune des étapes de son élaboration.

Après 3 ans de travail technique d'élaboration du document, réalisé en association et collaboration avec l'ensemble des parties prenantes : élus, techniciens, personnes publiques, habitants... Le projet de PLUi a été arrêté en conseil communautaire en décembre 2018. Cette étape dite « d'arrêt du projet » entérine la fin du travail technique d'élaboration et marque le commencement de la phase administrative des consultations officielles des partenaires et du public à travers une enquête publique qui s'est déroulée du 11 juin au 12 juillet 2019.

Le conseil communautaire a approuvé le PLUi du Grand Albigeois le 11 février 2020.

La démarche de collaboration avec l'ensemble des communes-membres et avec les personnes publiques associées

Conformément à la délibération de prescription, le PLUi a été élaboré en étroite collaboration avec l'ensemble des élus et des techniciens des 16 communes. Les personnes publiques associées (PPA) ont été associées tout le long de la procédure à l'élaboration des documents.

Collaboration politique

Le comité de pilotage (Copil) du PLUi présidé par la vice-présidente déléguée à l'aménagement de l'espace et à l'urbanisme, a regroupé de façon équilibrée 3 élus représentatifs par commune dont le maire. Ce Copil s'est réuni

à près de 20 reprises de juin 2016 à octobre 2018 pour définir la stratégie, piloter et valider les grandes orientations du projet.

Le comité de suivi (Cosui) du PLUi, émanation du Copil, composé de la Présidente, assistée par 8 vice-présidents référents, s'est réuni à plus de 25 reprises pour valider les choix et les orientations préalables dans le droit fil de la stratégie définie par le Copil.

Outre les conférences des maires d'engagement de la démarche en 2016 et de fin de procédure post enquête publique, 3 séminaires ont été organisés avec les élus de l'ensemble des communes aux étapes clefs de la procédure pour prendre connaissance, partager et valider les étapes d'élaboration du projet de PLUi. Des commissions territorialisées par quadrant ont également été organisées à trois reprises avec les élus des communes pour construire le diagnostic et les enjeux. Enfin des rencontres individuelles avec chaque commune ont eu lieu entre avril 2016 et juin 2018.

Collaboration technique

20 groupes de travail techniques (GTT) avec les services des communes et de l'Agglomération ont été organisés tout au long de la procédure pour construire et échanger techniquement sur le diagnostic, les enjeux, les orientations générales du projet et le travail réglementaire. Des groupes de travail composés de techniciens, des bureaux d'études et prestataires se sont également réunis tout le long de la procédure pour travailler sur l'élaboration des OAP, sur l'écriture du règlement ou sur des thématiques spécifiques.

Collaboration avec les Personnes Publiques Associées et Consultées (PPA)

4 réunions avec les PPA qui ont demandé à être associées ont rythmé la démarche d'élaboration du PLUi : 1 au niveau du diagnostic, 2 au stade des enjeux et du PADD et 2 pour les OAP et le règlement. Cette collaboration a été renforcée avec certaines PPA par des réunions spécifiques à certaines thématiques.

Un 1^{er} PLUi appelé à évoluer

Ce 1^{er} PLUi ouvre des perspectives sur des réflexions à poursuivre comme par exemple la lutte contre le changement climatique, la cohérence urbanisme-équipements publics, ou du développement des secteurs d'activités économiques, les entrées de ville ou le lien avec les territoires limitrophes. À l'instar des documents d'urbanisme communaux, le PLUi est un document qui est amené à évoluer pour tenir compte des nouveaux besoins, enjeux et projets qui pourraient s'exprimer.

Dans cette perspective, l'Agglomération dispose d'un ensemble de procédures lui permettant d'apporter des changements. Le choix de la procédure et la durée de sa mise en œuvre varient en fonction de l'ampleur des changements apportés. Nouveautés réglementaires, actualités des projets, évaluation des outils du PLUi sont autant de motifs qui conduiront la collectivité à faire évoluer les règles d'urbanisme.

Les procédures d'évolution du PLUi engagées en 2020

L'équipe technique en charge du PLUi a rencontré à l'automne 2020 les services et élus de l'ensemble des communes afin d'échanger sur leurs demandes d'évolution nécessitées par leur retour d'expérience et nouveaux projets communaux. Le bilan de ces rencontres a conduit l'Agglomération à engager 4 procédures. Il s'agit de :

- 1 modification simplifiée pour permettre des évolutions "légères"
- 3 modifications de droit commun avec enquête publique





L'habitat



L'habitat est un des axes du projet de territoire CAP 2030 : favoriser le développement d'un habitat diversifié et équilibré pour répondre aux besoins en logement des habitants actuels et futurs, et participer au développement et à l'attractivité du territoire. Pour ce faire, le Grand Albigeois a mis en place différentes mesures en matière d'habitat, à travers la mise en œuvre de son PLH portant sur la période 2015-2020.

RÉPONDRE À LA DIVERSITÉ DES BESOINS EN LOGEMENT, À TRAVERS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le soutien à la production de logements locatifs sociaux

Dès l'approbation du PLH et pour adapter l'offre aux revenus de la majorité des demandeurs, l'Agglomération a décidé de soutenir financièrement la production de logements locatifs aux loyers les plus abordables, qu'ils soient neufs ou anciens faisant l'objet d'une réhabilitation : les PLAI et les conventionnements ANAH très sociaux pour des organismes agréés maîtrise d'ouvrage.

En 2020, 3 opérations ont bénéficié des subventions de l'Agglomération :

- 1 opération à Marssac-sur-Tarn comportant 14 logements sociaux dont 5 sont subventionnés par l'Agglomération (25 000 €) ;
- 1 opération à Albi via la réhabilitation d'une maison (10 000 €) ;
- 1 opération à Albi de 44 logements dont 27 sont subventionnés par l'Agglomération (125 000 €). Il s'agit de la 1^{ère} opération de Tarn Habitat pour reconstruire l'offre de logement démolie sur le quartier de Cantepau dans le cadre du projet de renouvellement urbain Cantepau Demain.

Le soutien à l'accession à la propriété : le Prêt 1^{ère} Clef en Albigeois

Pour soutenir les primo-accédants dans leur projet d'accession à la propriété sur l'une des 16 communes du territoire, l'Agglo a mis en place en 2017 un prêt à taux 0 % : le Prêt 1^{ère} Clef en Albigeois. Cette aide permet de compléter le plan de financement des ménages faisant l'acquisition d'un logement neuf ou d'un logement existant sous conditions de travaux.

Afin d'encourager la réhabilitation et la rénovation énergétique du parc de logement existant, et de limiter l'étalement urbain, la collectivité a augmenté en février 2020 le montant du Prêt 1^{ère} Clef pour l'acquisition d'un logement ancien avec travaux. Depuis la loi de finances 2020, un critère de performance énergétique a été introduit pour être éligible au PTZ de l'État dans l'ancien.

Le partenariat avec le Département du Tarn se poursuit dans le cadre de leur programme d'amélioration de l'habitat

En février 2018, l'Agglomération et le Département du Tarn ont défini un partenariat afin que la collectivité puisse soutenir les ménages éligibles aux aides de l'ANAH souhaitant réaliser des travaux de rénovation de leur logement dans le cadre du programme d'amélioration de l'habitat porté par le Département. L'Agglomération a mis en place une aide de 1 000 €, tant pour les propriétaires occupants que pour les propriétaires bailleurs. Il s'agit d'une aide complémentaire aux aides de l'ANAH. En 2020, le Département du Tarn a décidé de renouveler ce programme. L'Agglomération va poursuivre ce partenariat afin de maintenir les aides auprès des plus modestes et d'encourager l'amélioration du parc de logements locatifs.

Lancement du 3^{ème} PLH

Le PLH 2015-2020 arrivant à échéance, la mise en révision du 3^{ème} PLH a été engagée en 2020 avec l'élaboration du cahier des charges et le suivi de la procédure de marché public. 2021 et 2022 seront consacrés à son élaboration. Le PLH est un document stratégique d'orientation, de programmation et de mise en œuvre de la politique locale de l'habitat. Il est élaboré en partenariat avec les communes, les partenaires et les acteurs du territoire. Il décline pour une durée de 6 ans les réponses à apporter aux besoins en matière d'habitat et d'hébergement, de développement ou d'adaptation de l'offre de logements.

LES DISPOSITIFS EN MATIÈRE D'HABITAT ET LES PARTENARIATS MIS EN ŒUVRE EN LIEN AVEC D'AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES MISES EN PLACE SUR LE TERRITOIRE

Le volet habitat du dispositif Action Cœur de ville d'Albi

À la suite de la signature de la convention-cadre « Action Cœur de ville » d'Albi en 2018 et du travail de diagnostic réalisé en 2019, l'Agglomération et la Ville d'Albi ont

poursuivi le travail engagé avec les partenaires Action Logement et l'Établissement Public Foncier d'Occitanie (EPFO).

Une première convention avec Action Logement a été signée le 11 février 2020. Elle a permis aux opérateurs de définir des projets potentiels. À partir de ces projets, un avenant a été signé le 17 décembre 2020 avec un concours financier prévisionnel d'Action Logement pour le cœur de ville d'Albi de 9,2 M€. Cette enveloppe est affectée à 10 opérations, représentant un potentiel de 235 logements, dont 88 % de logements sociaux. Dès lors, le travail de repérage et de sensibilisation se poursuit auprès des propriétaires de logements vacants, et pour informer les investisseurs potentiels.

Dans le cadre de la convention avec l'EPFO signée en mars 2020, trois périmètres d'intervention ont été définis : le centre-ancien, la Madeleine et le secteur Cordeliers-Université. Au sein de ces périmètres, l'EPFO est habilité à procéder à des acquisitions foncières de nature à faciliter les opérations d'aménagement dédiées à l'habitat.

Le programme de renouvellement urbain Cantepau Demain et l'accompagnement des ménages dans leur relogement

Le programme *Cantepau Demain* prévoit la démolition de 6 immeubles correspondant à 172 logements, ce qui nécessite d'accompagner les ménages dans leur relogement. Les propositions de relogement par Tarn Habitat se sont poursuivies en 2020. 32 ménages ont ainsi pu être relogés : 30 au sein d'un logement social dont 12 ménages ont souhaité rester sur le quartier, 13 ont été relogés à Albi et 5 dans une autre commune de l'agglomération.

À noter : l'ANRU et l'Agglomération ont mis en place des minations de loyers afin d'assurer une maîtrise du reste à charge pour les ménages relogés au sein du parc social. 14 ménages ont ainsi bénéficié d'une minoration de loyer : 1 avec l'aide de l'ANRU, 13 avec l'aide de l'Agglo





La politique de la ville

2020 marque un changement majeur pour le pilotage du Contrat de Ville. En décembre, le GIP « Action contrat de ville albigeois » a été dissous par arrêté préfectoral. Dès lors, le Grand Albigeois reprend en direct la gestion du contrat de ville et, plus que jamais, maintient son rôle d'acteur dynamique du devenir de son territoire sur les compétences de la politique de la ville, de l'insertion, de l'emploi, du développement économique, de l'habitat et du cadre de vie.

La collectivité a réalisé une nouvelle opération d'accompagnement socioprofessionnel dans le cadre de la programmation des fonds européens 2014-2020.

Le budget Politique de la Ville

Le Grand Albigeois a maintenu les moyens destinés à la compétence dans un contexte sous tension budgétaire.

- Le programme local d'accompagnement global professionnel : un poste à temps plein de conseiller en insertion professionnelle et 60 % du poste cadre de direction.
- Le contrat de ville albigeois : 20 % du poste de cadre de direction, le poste de la cheffe de projet et de l'assistante administrative à temps plein.
- L'action « saisonniers insertion » : 4 000 heures soit 20 personnes (remplacements dans les services, environnement, médiathèques et espaces aquatiques) pour des publics précaires pour un coût salarial total de 64 000 € versés à des participants en parcours sur le programme d'insertion.
- Le budget total 2020 s'élève à 359 412 € en dépenses et 208 064 € en recettes. La charge nette pour la collectivité est de 151 347 €.
- Les crédits destinés aux publics, sous forme de subventions aux porteurs d'actions ou de prestations, représentent 25,7 % du budget total.

En 2020, le Grand Albigeois a reçu la somme de 140 069 € au titre du cofinancement du fonds social européen (FSE).

Le budget du Groupement d'intérêt public Action contrat de ville albigeois

Le budget 2020 géré par le GIP « Action contrat de ville albigeois » est de 301 111 € hors crédits spécifiques réservés pour les conseils citoyens et le fonds de participation des habitants.

- » Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale : 36 100 € versés par le Grand Albigeois.
- » Valorisation des mises à dispositions gratuites de moyens et logistique par le Grand Albigeois au contrat de ville : 16 879 €.
- » Crédits État contrat de ville : 101 734 €, dont 65 634 € en actions et 36 100 € de MOUS.
- » Crédit État programme de réussite éducative : 118 090 €.
- » Fonds propres du GIP : 10 500 €.

L'action de la collectivité s'inscrit en faveur de l'insertion, de l'emploi, de la formation des publics éloignés de l'emploi. En 2020, pour 91 accompagnements conduits, 53 personnes étaient issus des quartiers de la Politique de la ville. Ainsi, 63,74 % des publics étaient en situation des plus précaires dont 58 % des quartiers prioritaires (Cantepau, Lapanouse, Veyrières/Rayssac). Le taux de réussite en matière d'insertion est encourageant : 21 sorties à l'emploi ou à la formation qualifiante sur un total de 37 sorties positives soit 56,76 %.

Les indicateurs 2020 du contrat de ville albigeois

QUARTIERS	COÛT TOTAL ACTIONS	ÉTAT POUR LE PRE	ÉTAT CONTRAT DE VILLE	FONDS PROPRES GIP Actions nouvelles	OBSERVATIONS
Cantepau 6 actions	96 640 €	-	5 714 €	6 000 €	Les actions par thématiques : - Lien social, citoyenneté, participation des habitants : 2 - Culture et expression artistique : 3 - Emploi, insertion : 1
Lapanouse-Saint Martin 6 actions	57 326 €	-	3 500 €	4 500 €	Les actions par thématiques : - Éducation : 2 - Lien social, citoyenneté, participation des habitants : 2 - Parentalité et droits sociaux : 2
Veyrières-Rayssac 4 actions	37 030 €	-	7 000 €	-	Les actions par thématiques : - Lien social, citoyenneté, participation des habitants : 3 - Cadre de vie et renouvellement urbain : 1
Inter-quartiers 23 actions	577 732 €	11 500 €	49 420 €	-	Les actions par thématiques : - Santé : 2 - Culture et expression artistique : 1 - Emploi, insertion : 5 - Éducation : 2 - Lien social, citoyenneté, participation des habitants : 12 - Parentalité et droits sociaux : 1
MOUS Contrat de ville	117 099 €		36 100 €	-	- Pilotage, ingénierie, évaluation : 1
TOTAL	885 827 €	11 500 €	101 734 €	10 500 €	

Les indicateurs 2020 de l'accompagnement socioprofessionnel

LE PUBLIC INTEGRE EN 2020				
LES PUBLICS INTÉGRÉS	94 prescriptions et 3 non intégrations	11 femmes 80 hommes	11 jeunes -26 ans 22 adultes +45 ans dont 11 de +50 ans	Les hommes représentent 88 % Les jeunes représentent 12 % Les +45 ans représentent 24 %
LES NIVEAUX	50 participants ont un niveau inférieur au Bac	45 participants ont un niveau de formation inférieur à V	10 ont un niveau baccalauréat 14 un niveau supérieur au baccalauréat	74 % ont un niveau de formation inférieur à IV dont 1 sur 2 avec un niveau inférieur au CAP/BEP 15,3 % ont un niveau supérieur au baccalauréat
LE PUBLIC ACCOMPAGNÉ EN 2020				
LES PERSONNES EN SUIVIS	91 parcours dont 39 en prolongation de parcours	Durées de chômage pour les nouvelles entrées : -12 mois : 44 +23 mois : 29	Tranches d'âges pour les nouvelles entrées : 18/30 ans : 33 25/44 ans : 59 +45 ans : 22	76 % de l'effectif a -44 ans 32 % sont chômeurs depuis +23 mois 48,3 % ont -12 mois de chômage (chiffre en baisse) 51 % ont +12 mois sans emploi.
TERRITOIRE ET SITUATIONS	53 personnes sont des quartiers de la Politique de la ville dont 22 repris de 2019	5 participants sont issus de Saint-Juéry (veille active) dont 1 en prolongation d'accompagnement	45 ont des minima sociaux dont 40 bénéficiaires du RSA	58 % des publics dont de quartiers prioritaires : 36 (Cantepau), 9 (Lapanouse), 8 (Veyrières/Rayssac). Les bénéficiaires de minima sociaux représentent 49,5 % dont une large part de bénéficiaires du RSA (44 %).
LES SORTIES	45 sorties définitives	37 positives à l'emploi ou la formation	8 autres sorties : 4 abandons 1 déménagement 3 situations diverses	82,2 % sorties positives ou avec des résultats positifs 2 créations d'activités 8,9 % d'abandons réels de parcours Les territoires prioritaires et veille active réalisent 21 sorties positives soit 57 %



Le projet de renouvellement urbain

Le quartier de Cantepau à Albi, périmètre du quartier Politique de la Ville, a été retenu pour le nouveau programme national de renouvellement urbain au titre de quartier d'intérêt régional. Comme le prévoit la loi de 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, le pilotage et la maîtrise d'ouvrage du projet de renouvellement urbain



Cantepau Demain ont été confiés au Grand Albigeois.

Ce projet s'inscrit dans une démarche globale, en articulation avec le contrat de ville 2015-2020 porté par le GIP Action contrat de ville et la conférence intercommunale du logement mise en place dans la cadre de la compétence habitat.

La mise en œuvre du projet *Cantepau Demain* comporte deux phases : une première phase de préfiguration achevée, une deuxième phase opérationnelle engagée depuis la validation du projet en comité d'engagement de l'ANRU en avril et décembre 2018 et l'attribution définitive d'une enveloppe de subventions à hauteur de 14,3 M€ dont 10,9 M€ de subventions et 3,4 M€ de prêts à taux bonifiés.

Le projet est aujourd'hui engagé de manière effective et concrète

Les premiers travaux liés au projet ont démarré. Une opération de reconstruction de 44 logements sociaux hors quartier a été lancée. Dans la même dynamique, le processus de relogement des ménages concernés par la première tranche de démolitions de bâtiments d'habitat s'est achevé en octobre 2020, et une seconde phase pour la 2^e tranche à venir a été lancée.

L'ensemble des consultations et études de maîtrise d'œuvre ou de programmation, nécessaires à la bonne réalisation du projet, ont également été engagées :

- » concernant les espaces publics et la résidentialisation de certains ensembles, l'étude de maîtrise d'œuvre urbaine a démarré en juillet 2020, amenant ainsi une phase de concertation et de participation des habitants à l'automne ;
- » les réhabilitations ont fait l'objet de recensement des besoins des habitants-locataires et en suivant d'une consultation pour retenir un groupement de conception-réalisation ;

- » le projet maison de quartier-centre social-médiathèque et l'aménagement du square Bonaparte ont vu débuter une étude de programmation permettant de définir les besoins et capacités d'accueil des différentes entités ;
- » enfin, la consultation pour retenir l'entreprise qui sera chargée de la démolition des logements de Tarn Habitat a été lancée.

En parallèle de ces opérations de travaux, les volets

Insertion professionnelle et Mémoire de quartier ont été particulièrement développés en 2020

Pour mener à bien les clauses d'insertion professionnelles obligatoires dans le cadre de l'ANRU, une convention a été signée par les trois maîtres d'ouvrage du projet pour la mise en place d'une fonction de facilitatrice de clauses. Un premier « Rendez-vous de l'Emploi » a été organisé en octobre, faisant état de plus de 200 participants.

Un second chantier tremplin d'insertion a également été mené pour enrichir le mobilier de l'espace du square Augereau, générant ainsi un travail pour quatre habitants du quartier pendant quatre semaines.

Sur la mémoire du quartier, un concours et plus largement une collecte de photographies historiques du quartier ont été organisés. Un partenariat avec l'association Cantepau Photo a été mis en place pour réaliser un observatoire du quartier sur toute la durée de sa transformation.

Les perspectives pour l'année 2021

La première tranche de démolitions sera opérée d'avril à octobre 2021, marquant ainsi une étape significative de la transformation amorcée du quartier.

Les opérations de reconstruction hors quartier se poursuivront, phase après phase, pour garantir la livraison des logements à destination des habitants relogés. En parallèle, la deuxième phase du processus de relogement devra poursuivre son cours pour assurer une seconde démolition en 2022.

Les études de maîtrises d'œuvre sur les différentes opérations, réhabilitations, aménagements, équipements, se poursuivront pour se concrétiser par un démarrage de travaux courant 2022 jusqu'à 2025 inclus.

Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le 01/10/2021

ID : 081-248100737-20210928-DEL2021_166-DE

SLOK

2020

SERVICES AUX PUBLICS



Le relais d'assistantes maternelles

Le relais assistantes maternelles (RAM), un service de proximité pour l'accueil individuel des tout-petits dans le Grand Albigeois

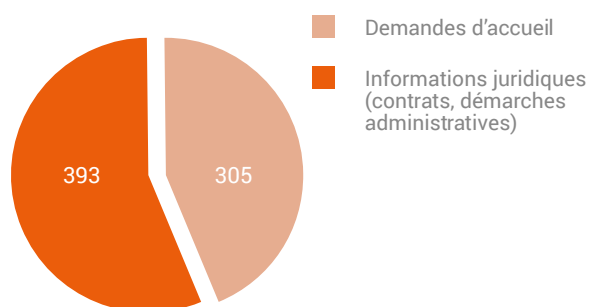
Durant cette année 2020, le rôle du RAM s'est révélé central pour les assistantes maternelles et pour les familles, afin de répondre, notamment, aux multiples questions liées aux effets de la crise sanitaire de la covid-19. Le besoin d'accompagnement des familles et des professionnelles de la petite enfance a été fortement exprimé, à travers de nombreuses sollicitations. En 2020, le réseau compte 189 assistantes maternelles (contre 236 en 2018 et 208 en 2019).

Informier et accompagner les familles

Les familles ont dû faire face aux bouleversements de l'accueil, à des démarches administratives plus lourdes avec la mise en place de nouveaux dispositifs, et ont eu besoin de soutien dans cette fonction et cette responsabilité d'employeur. Le RAM a assuré une veille juridique constante pour apporter des informations actualisées au fil de l'évolution de la situation.

240 familles se sont adressées au RAM pour trouver un mode d'accueil. Ce chiffre est resté stable par rapport à l'année 2019. La crise sanitaire n'a pas engendré une demande plus forte, notamment de la part de familles exerçant des professions médicales.

Nombre* et motifs principaux de contacts des familles



Apporter du soutien aux assistantes maternelles

70 % d'entre elles (soit 134) ont fréquenté le RAM en 2020, à travers leur participation aux activités proposées, des réunions d'information, des entretiens téléphoniques et des rendez-vous. Ce fut une année difficile pour bon nombre de ces professionnelles de la petite enfance, qui

ont dû concilier au mieux l'accueil des familles et l'exercice de leur profession à domicile, dans leur environnement familial. Elles ont dû s'adapter aux contraintes sanitaires, en maintenant un accueil de qualité. Ce contexte a engendré pour elles de nombreuses réflexions autour de leur pratique professionnelle, qu'elles ont pu partager avec l'équipe du RAM. Rester à leur écoute fut essentiel pour pallier aussi, souvent, à leur sentiment d'isolement.

Maintenir le lien avec les professionnelles et les familles

Le caractère itinérant du RAM permet de proposer des temps de rencontre entre les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent, qui sont des occasions de socialisation, d'activités et d'éveil collectif, dans 8 communes de l'agglomération. Le RAM a dû se conformer aux directives nationales, mais aussi locales, et la suspension des animations s'est donc imposée, du 16 mars au 25 juin et du 2 novembre au 31 décembre 2020.

78 assistantes maternelles et 205 enfants ont participé aux temps d'animation qui ont été proposés le reste de l'année.

Préserver au mieux le lien avec les professionnelles a été une de nos préoccupations essentielles. Le service a donc développé une offre de services à distance :

- mise en place d'un espace collaboratif d'échanges pour les assistantes maternelles, avec des ressources pédagogiques en ligne ;
- temps d'échange et de partage d'expériences entre professionnelles par visioconférence ;
- rendez-vous par visioconférence avec les familles pour répondre aux questions d'ordre administratif.

Ces nouveaux moyens de communication et d'échanges sont destinés à perdurer, en complément des rendez-vous proposés dans les locaux du RAM.





Les médiathèques



En 2020, les MéGA dans la crise sanitaire

Les médiathèques du Grand Albigeois ont fermé leurs portes le 14 mars 2020. Ce jour a été marqué par un nombre de transactions record : 13 062. De nombreuses opérations ont dès lors été réalisées à distance : catalogage, préparation d'actions culturelles et des accueils de classes, préparation intellectuelle d'expositions, intégration de 1000 notices de documents numérisés sur la bibliothèque numérique patrimoniale Cecilia, développement de l'offre numérique ou ajustements du catalogue en ligne.

- **À partir du 14 mai** : réouverture en mode drive 3 après-midi par semaine, sur tous les sites.
- **Juillet** : réouverture en mode « quasiment normal » hors action culturelle.
- **Septembre** : reprise de l'action culturelle.
- **1^{ère} semaine de novembre** : fermeture totale puis réouverture en mode drive (click & collect).
- **Décembre** : réouverture en mode « quasiment normal », en jauge réduite, hors action culturelle.

Le service proposé par le médiabus a dû être interrompu. Un service de substitution a été proposé : réservation en ligne ou par téléphone par le public. Des agents apportent, avec le véhicule de service les documents réservés, et reprennent les documents en retour.

Compte tenu du contexte, un effort important a été porté sur le numérique, un budget de 26 069 € y a été consacré en 2020 notamment pour des acquisitions de titres numériques et le développement du service de la VOD.

Par ailleurs, on note une baisse de 10,3 % du nombre d'inscrits en 2020 : 9 957 contre 11 110 en 2019. Ainsi qu'une baisse des nouveaux inscrits : -14,77 % (et -39 % pour les nouveaux inscrits mineurs).

Des réaménagements réalisés dans les médiathèques

À la médiathèque de Saint-Juéry, la banque de prêt a été rapprochée de l'entrée, l'espace central est désormais dévolu aux BD adultes et ados ; les DVD et les CD sont désormais à gauche de l'entrée : une médiathèque plus claire, plus fluide, plus facile d'utilisation ! Ces nouveaux espaces ont été inaugurés en septembre 2020.

À la médiathèque Pierre-Amalric d'Albi, l'espace CD au niveau de la section Arts a été réaménagé pour regrouper de manière plus facile d'accès les collections de musique par grand genre, afin de redynamiser ce support.

Des murs de réservations en libre accès ont été mis en place à la médiathèque d'Albi-Cantepau.

Enfin, des travaux de fond ont été réalisés dans les médiathèques :

- récolement des collections adultes à la médiathèque Pierre-Amalric ;
- réaménagement des collections de la salle Tarn et Patrimoine pour en faire un espace dédié à l'histoire du livre et au fonds d'histoire locale. Ouverture de la salle pour augmenter le nombre de places assises pour les usagers qui souhaitent étudier à la médiathèque ;
- désherbage massif (= retrait des documents obsolètes ou trop abîmés) et réaménagement de la salle albums jeunesse à la médiathèque Pierre-Amalric ;

- réaménagement des revues à Lescure d'Albigeois, et réaménagement des nouveaux meubles DVD, et harmonisation des cotes avec celles du réseau.

En 2020, des MéGA qui cliquent et qui font cliquer

Les périodes de confinement ont permis de valoriser et de développer l'offre numérique :

- » Développement des livres numériques sans support : 301 nombres de titres disponibles (173 en 2019), 227 personnes inscrites (69 en 2019), 66 personnes ayant effectué au moins un téléchargement (23 en 2019).
- » Poursuite du développement de toutapprendre.com : le nombre de connexions a nettement augmenté en 2020 : 7 538 sessions de connexion (+70 % par rapport à 2019) pour une durée totale de plus de 3 185 heures cumulées (1 553 heures en 2019) ;
- » Poursuite développement de la VOD : 890 inscrits contre 813 en 2019, 395 nouveaux inscrits en 2020, 3 538 visionnages en 2020 (3 048 en 2019).



Les manifestations culturelles en 2020

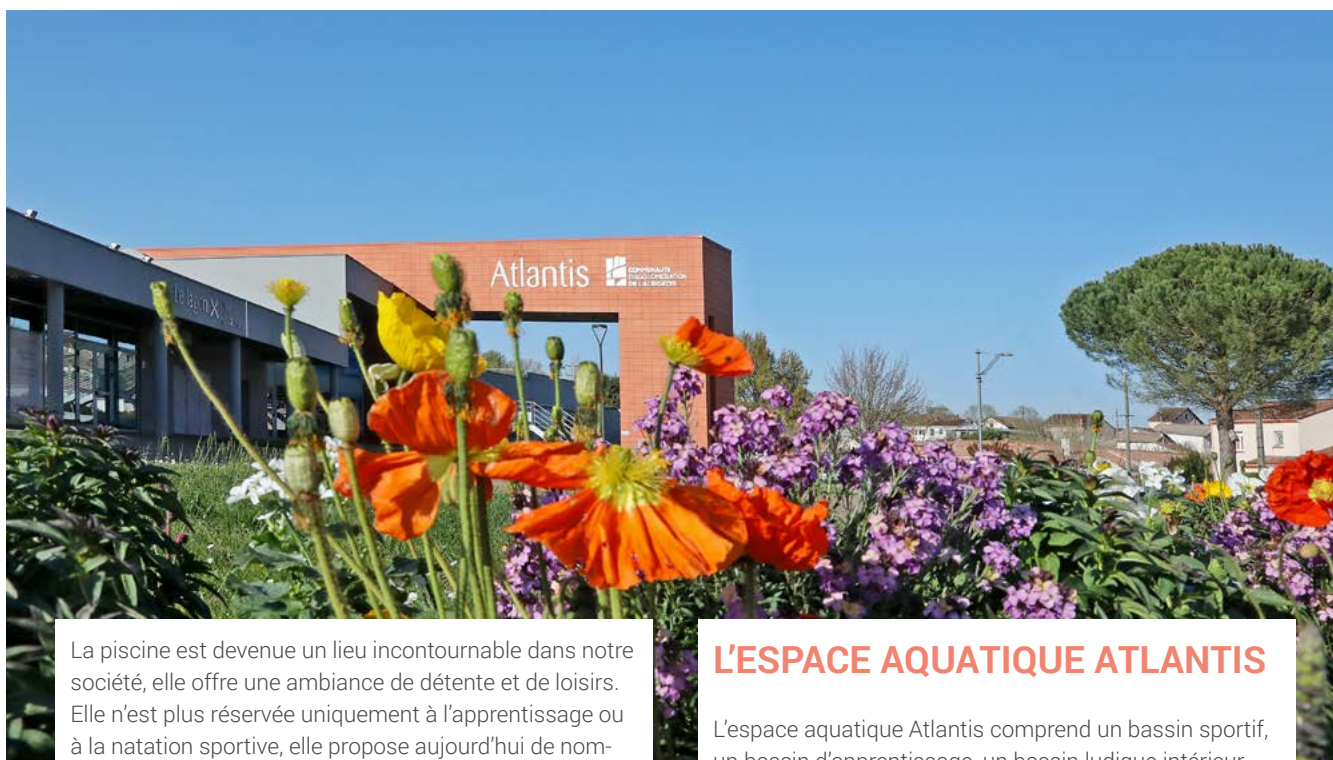
- Nuit de la lecture sur l'ensemble du réseau : théâtre d'ombres à Saint-Juéry, lectures jazz et jeux de rôles fantasy à Pierre-Amalric, battle de dessins à Lescure d'Albigeois ;
- Scène ouverte ;
- Fête de la science sur tout le réseau : expositions, accueils de classes, conférences, ateliers, adultes, jeunesse, tout public et scolaires ;
- Contes en balade : coopération avec la Médiathèque départementale : un conte pour adultes à Pierre-Amalric, et deux séances de contes pour enfants, en partenariat avec la PMI à Saint-Juéry ;
- Actions vers le public adolescent : rencontre avec un créateur de jeux, tournois de jeux vidéo ;
- Actions régulières vers le jeune public : À petits pas, croc'histoires, cinémioches, 12, 2, 3 soleil...
- Actions de médiation numérique : ateliers tablettes, séances de découvertes de jeux vidéo ;
- partenariats avec les associations : SABA et Dante Alighieri, et avec le centre d'Art le LAIT ;
- Journées du patrimoine.

Chiffres en perspectives

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'inscrits	11 143	11 142	11 084	11 110	9 957
Nombre de transactions (prêts, retours)	1 275 999	1 252 083	1 250 188	1 248 656	892 906
Nombre de réservations	56 246	61 311	67 942	68 217	25 269
Plateforme toutapprendre.com :					
- nouveaux inscrits	399	388	352	232	635
- durée totale de connexion (heures)	1 646	3 514	1 604	1553	3 185
Plateforme VOD :					
- nouveaux inscrits	421	388	388	289	395
- nbre de téléchargements effectués	1 677	1 917	2 863	3 048	3 538



Les espaces aquatiques



La piscine est devenue un lieu incontournable dans notre société, elle offre une ambiance de détente et de loisirs. Elle n'est plus réservée uniquement à l'apprentissage ou à la natation sportive, elle propose aujourd'hui de nombreuses activités éducatives, de santé et de bien-être.

Les enjeux du service des équipements aquatiques

- › Diversifier l'offre proposée aux usagers pour la pratique familiale ou sportive individuelle, pour les loisirs, la santé et le bien-être ;
- › Favoriser la réussite du projet éducatif « le savoir nager sécuritaire » pour tous les enfants scolarisés sur le territoire ;
- › Rechercher la performance en matière de gestion ;
- › Préserver notre patrimoine aquatique en bon état de fonctionnement.

Les actions en 2020

- » Finalisation du programme pour l'évolution des équipements aquatiques ;
- » Changement d'un filtre sur le bassin sportif ;
- » Mise en place du logiciel de réservation en ligne.

L'ESPACE AQUATIQUE ATLANTIS

L'espace aquatique Atlantis comprend un bassin sportif, un bassin d'apprentissage, un bassin ludique intérieur et extérieur, une fosse à plongeon, une pataugeoire, un espace de remise en forme, des plages extérieures et des espaces de jeux.

L'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire du Covid-19. L'équipement a pu ouvrir 219 jours contre 339 jours en 2019 (soit -35 %), ce qui a eu pour conséquence une fréquentation en forte baisse : 111 275 usagers ont été accueillis en 2020 sur le site soit -57 % par rapport à l'année 2019, et une baisse significative des recettes (299 790 € soit -62 % par rapport à 2019).

L'Agglomération met à disposition ses équipements aquatiques et ses éducateurs pour l'apprentissage de la natation scolaire avec le projet du savoir nager sécuritaire pour tous les enfants du Grand Albigeois. Le coût estimé pour cet apprentissage est estimé à un peu moins de 200 000 € pour l'année 2020, avec 3 éducateurs mis à disposition par séance.

5 clubs associatifs sont présents sur site : Albi Sports Aquatiques, Albi triathlon, Club Subaquatique Albigeois, Société Nationale de Sauvetage en Mer. La mise à disposition des lignes d'eau est consentie à titre gratuit, et représente une aide indirecte d'environ 380 000 €.

En 2020, l'impact de la crise sanitaire de la Covid-19, a eu des conséquences directes sur la fréquentation de l'espace aquatique Atlantis (-57 %) et sur les recettes perçues (-62 %) par rapport à l'année 2019.

Chiffres clés

Dépenses de fonctionnement : 1,9 M€

- Eau et énergie : 339 725 € (soit -28 % par rapport à 2019)
- Fonctionnement : 130 886 € (soit -42 % par rapport à 2019)
- Personnel : 1,44 M€ (soit -7 % par rapport à 2019)

Charges nettes : 1,6 M€ (soit +10 % par rapport à 2019)



	2020		2019		2018	
	Fréquentation (Nbre de personnes)	Recettes (en euros)	Fréquentation (Nbre de personnes)	Recettes (en euros)	Fréquentation (Nbre de personnes)	Recettes (en euros)
Le loisir	50 320	153 517	126 402	427 966	136 842	464 127
La forme santé	20 276	74 788	55 190	250 427	58 988	256 258
L'éducatif	27 516	66 544	50 979	113 998	50 779	92 606
L'associatif	12 695	-	28 595	-	36 204	-
TOTAL	110 807	294 849	261 166	792 391	282 813	812 991

L'ESPACE AQUATIQUE TARANIS

En 2020, l'espace aquatique Taranis, comme Atlantis, a été impacté par la crise sanitaire mais dans une moindre mesure puisque l'équipement est ouvert au public uniquement sur les mois de juillet et d'août. La plus forte baisse concerne l'accueil des scolaires et des activités d'aquafitness.

En 2020, l'espace aquatique Taranis a ouvert ses portes 47 jours contre 124 en 2019. 15 455 usagers ont été accueillis, soit une baisse de 45 % par rapport à 2019.

L'espace aquatique Taranis possède un bassin d'apprentissage adapté par sa taille et sa configuration à l'accueil de 54 classes de maternelles sur l'ensemble du Grand Albigeois. De nombreuses activités sont proposées toute l'année : aquagym, aqua phobie, apprentissage adulte ou école de l'eau.

L'espace aquatique Taranis accueille 3 associations : l'AGV, le canoë kayak et la natation prénatale.

Chiffres clés

Dépenses de fonctionnement : 213 847 €

- Eau et énergie : 60 910 € (soit -11 % par rapport à 2019)
- Fonctionnement : 16 173 € (soit -27 % par rapport à 2019)
- Personnel : 136 764 € (soit -5,4 % par rapport à 2019)

Charges nettes : 199 125 (+3,4 % par rapport à 2019)

	2020		2019		2018	
	Fréquentation (Nbre de personnes)	Recettes (en euros)	Fréquentation (Nbre de personnes)	Recettes (en euros)	Fréquentation (Nbre de personnes)	Recettes (en euros)
Le loisir	4 092	5 737	5 838	12 421	6 500	14 420
La forme santé	1 276	7 022	2 782	13 398	2 841	20 236
L'éducatif	9 553	1 564	16 464	5 901	17 235	10 737
L'associatif	534	-	1 129	-	1 323	-
TOTAL	15 455	14 323	26 213	31 720	27 899	45 393





La propreté urbaine

La propreté urbaine englobe le nettoyage, le balayage, le salage et le déneigement des voies, des espaces publics et des places publiques.

Balayage mécanique

Le balayage mécanique est assuré sur l'ensemble du territoire en régie au gré des besoins de chaque commune.

Balayage manuel

Compte tenu de la typologie et de la physionomie de l'aménagement des rues, des voies notamment dans les centres anciens, le nettoyage des rues et des voies publiques nécessite le plus souvent une intervention humaine.

Cela permet d'assurer un passage avec une fréquence déterminée dans chaque secteur desservi.

Chaque agent de balayage dispose d'un équipement multifonctions pour assurer le nettoyage des voies et rues au sein de son secteur d'affectation.

Des triporteurs à assistance électrique peuvent également être déployés sur certains secteurs.

Viabilité hivernale

La propreté urbaine participe à la viabilité hivernale en assurant le déneigement et la praticabilité des trottoirs et espaces publics en complément du salage et déneigement des voies de circulation assurée par la régie voirie.

Chiffres clés

RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS	2017	2018	2019	2020
Déchets de balayage (en tonnes)	1403	1231	1 384	1 291
Cartons (en tonnes)	675	712	734	689
Surfaces de graffitis traités (en m ²)	369	783	585	923

- » 1 400 T de déchets dont 1 281 T de déchets de balayage et 119 T de déchets divers.
- » 80 distributeurs de sacs à déjections canines, ce qui représente 500 000 sacs mis à disposition dans les distributeurs.
- » 600 corbeilles de propreté.
- » 22 000 sacs de chariots de balayage.
- » 39 000 sacs de corbeilles.
- » 689 T de cartons collectés (-6,1 % par rapport à 2019).
- » 923 m² de surfaces de graffitis traitées (+57 % par rapport à 2019).

Moyens matériels

- » 23 véhicules
- » 2 balayeuses 1 m³ affectées aux centres-villes d'Albi et de Saint-Juéry.
- » 5 balayeuses compactes 4 m³ affectées aux quartiers d'Albi.
- » 1 laveuse électrique affectée aux quartiers d'Albi.
- » 1 laveuse compacte affectée à Albi.
- » 1 micro-balayeuse affectée au balayage des trottoirs d'Albi.
- » 1 aspirateur électrique de voirie (Glutton®).
- » 1 balayeuse poids lourds 5 m³ affectée au balayage des communes hors Albi.
- » 1 benne à ordures ménagères affectée à la collecte des marchés de plein vent.
- » 1 camion aspire-feuilles.
- » 1 fourgon équipé d'une unité haute pression pour le lavage et décapage.
- » 2 véhicules utilitaires légers.
- » 7 utilitaires de type fourgon.





Le chenil fourrière animale

Au 1^{er} janvier 2020, 40 chiens étaient hébergés au chenil communautaire.

TYPES D'ENTRÉES	EFFECTIFS ACCUEILLIS	MORTALITÉ	OBSERVATIONS
Abandons	31	3	Le taux de mortalité est de 2 % et est en légère baisse.
Fourrières	218	2	
Animaux pensionnaires	14	1	
TOTAL DES ENTRÉES	263		

Les entrées augmentent de 7 %. L'effectif total est de 303 chiens (soit +3 % par rapport à 2019). Au 31 décembre 2020, il restait 27 chiens dans l'établissement.

TYPE DE SORTIES	EFFECTIFS SORTIS	OBSERVATIONS
Reprises des fourrières	162	Le taux d'adoption est en légère baisse avec 16,5 %.
Reprises de pensionnaires	10	
Adoptions	96	
TOTAL DES SORTIES	270	

Au 1^{er} janvier 2020, 80 chats étaient hébergés au chenil communautaire.

TYPES D'ENTRÉES	EFFECTIFS ACCUEILLIS	MORTALITÉ	OBSERVATIONS
Abandons	274	64	Le taux de mortalité baisse de plus de 11 %.
Fourrières	115	34	
Animaux pensionnaires	4	0	
TOTAL DES ENTRÉES	393		

Les entrées augmentent de 8,8 %. L'effectif total est de 468 chats. Au 31 décembre 2020, il restait un effectif de 40 chats dans l'établissement.

TYPE DE SORTIES	EFFECTIFS SORTIS	OBSERVATIONS
Reprises des fourrières	22	Le taux d'adoption est de 44,5 %.
Reprises de pensionnaires	0	
Adoptions	194	
TOTAL DES SORTIES	216	

Grâce aux partenariats renforcés avec les associations de protection animale, l'année 2020 est un record en matière d'adoption des chiens et de chats depuis l'ouverture de l'établissement en 1989. En 2019 l'établissement avait expérimenté des sorties-promenades réalisées avec des bénévoles. La crise sanitaire due à la covid-19 a empêché le développement de cette activité. Néanmoins, sur les temps hors confinements et avec des dispositions spécifiques, les sorties-promenades ont été réalisées. Instaurer durablement cette pratique permet de maintenir les chiens socialisés et donc plus facilement adoptables.

Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le 01/10/2021



ID : 081-248100737-20210928-DEL2021_166-DE

Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le 01/10/2021



ID : 081-248100737-20210928-DEL2021_166-DE